

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 23

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Lucile VALADAS, David PENOT, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurent JARRY, Alain AUTHIER,

Excusés par procuration :

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 septembre 2024

Danielle TODESCO donne procuration à Marie-Noël BERGER en date du 10 septembre 2024

Alexandre DOS REIS donne procuration à Clément RAVAUD en date du 23 septembre 2024

Martine LERICHE donne procuration à Lucile VALADAS en date du 23 septembre 2024

Valérie MILLON donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 23 septembre 2024

Anca VORONIN donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 23 septembre 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 septembre 2024

Laurence PIPERS donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 25 septembre 2024

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 25 septembre 2024

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Marie-Pierre ROBERT

Objet : Demande de renouvellement de classement du conservatoire et présentation du projet d'établissement

Délibération 2024 - 90

Dans la perspective de renouvellement du label « Conservatoire à rayonnement Communal » du Conservatoire de musique et de danse de Panazol, il y a lieu de réécrire un projet d'établissement pour la période 2024-2030.

Pour rappel, ce projet comporte une partie bilan du précédent projet d'établissement. Il doit également définir, d'une part, les orientations générales du Conservatoire et ses ambitions et d'autre part, décliner pour les usagers les offres d'enseignement et de diffusion artistiques qui seront proposées sur la période de référence.

Sur le plan de la méthode, ce projet est le fruit d'une démarche participative continue, engagée avec les élus, la direction du Conservatoire, les professeurs, les élèves et leurs parents, dans le cadre de groupes thématiques et d'instances de consultation.

Synthèse du projet d'établissement proposé :

Les axes du précédent projet d'établissement 2015-2021 étaient les suivants :

Axe 1 : Accroître l'offre pédagogique

Axe 2 : Développer le vivre-ensemble

Axe 3 : Enrichir le cadre de travail avec des moyens adaptés

Les enjeux proposés pour la période 2024-2030 sont les suivants :

- La considération des droits culturels
- L'accessibilité, le respect des différences, la parité
- La diversité et l'accessibilité
- Le développement durable

Les différents travaux et réflexions menés pour la réécriture du projet d'établissement ont abouti aux axes et actions suivantes :

- **Axe 1 : Un Conservatoire qui évolue dans ses approches éducatives et pédagogiques**
 1. Proposer des offres pédagogiques innovantes et adaptées aux besoins des élèves
 2. Innover dans le domaine des dispositifs pédagogiques collectifs
 3. Accroître l'offre pédagogique du département des musiques actuelles
 4. Enrichir les contenus de la formation musicale
 5. Développer un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap
 6. Intégrer le numérique aux programmes pédagogiques et artistiques
 7. Proposer à l'Éducation Nationale des nouveaux formats pour les présentations des disciplines enseignées au Conservatoire
 8. Affiner l'offre pour « L'école du spectateur »
 9. Promouvoir l'égalité homme-femme par le développement des connaissances
 10. Ouverture d'une classe d'art dramatique
 11. Ouverture d'une classe d'instruments « graves » (trombone/ tuba ou contrebasse...)
- **Axe 2 : Un lieu culturel qui rayonne et s'inscrit dans son territoire**
 12. Développer et initier des actions culturelles en lien avec la collectivité et le territoire
 13. Créer et renforcer des réseaux professionnels afin de partager le savoir et les ressources et mettre en place des projets et formations en commun
 14. Amplifier les actions en tant que pôle ressources
 15. Consolider et structurer les partenaires
 16. Valoriser les actions culturelles
- **Axe 3 : Des lieux qui se transforment pour accueillir le public dans de meilleures conditions**
 17. Récupérer et rénover le centre Jean Cocteau pour le Conservatoire, rénovation des salles au groupement scolaire Jaurès-Turgot
 18. Le parc instrumental
 19. Mettre en place une Partothèque

20. Améliorer et simplifier les démarches administratives pour les usagers et l'équipe pédagogique
21. Améliorer les différents processus de communication du Conservatoire
22. Mettre en place des modalités de suivi et d'évaluation du projet d'établissement.

Étant entendu que la mise en œuvre des actions liées à ce projet d'établissement reste soumise aux inscriptions budgétaires consenties chaque année à l'occasion du vote du budget primitif par le Conseil Municipal.

Le projet d'établissement intégral a été adressé aux Conseillers municipaux.

Ainsi, le Conseil Municipal est invité à valider la démarche de renouvellement du label et à approuver les termes du projet d'établissement 2024-2030 conformément aux orientations précitées.

DÉLIBÉRATION

VU l'arrêté du 15 décembre 2006 modifié fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique,

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération,

CONSIDÉRANT la synthèse du projet d'établissement présentée ainsi que la mise à disposition pour consultation de l'intégralité du projet d'établissement,

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement à déposer pour le label « Conservatoire à Rayonnement Communal »

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** le projet d'établissement du Conservatoire municipal pour la période 2024-2030 tel qu'annexé à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à compléter et déposer la demande de renouvellement du label « Conservatoire à Rayonnement Communal » auprès du Ministère de la Culture
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces, règlements et conventions se rapportant à la présente démarche de renouvellement du label.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 26 septembre 2024

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le **1 OCT. 2024**

Publié ou notifié

2 OCT. 2024



PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2030

Le mot de la Municipalité

Le Conservatoire Municipal de danse et de musique de la Ville de Panazol fêtera en 2025, son 40^e anniversaire. Au fil des ans, les élèves de tous horizons et de différentes générations ont pu suivre des programmes orchestrés pour tous les niveaux par des enseignants passionnés.

Le précédent projet d'établissement étant arrivé à échéance, l'heure est à la présentation d'une nouvelle partition qui rythmera les 6 prochaines années (2024-2030). Ce projet résonne avec trois accords majeurs : l'évolution des approches éducatives et pédagogiques, le rayonnement culturel, et l'optimisation de l'équipement, toujours avec l'objectif d'aller crescendo dans l'offre de services proposée aux Panazolaises et Panazolais.

En investissant dans ce Conservatoire, la Municipalité offre une scène où nous pouvons tous découvrir et développer des talents artistiques. L'éducation artistique est un pilier fondamental pour une formation complète et enrichissante, une véritable harmonie entre savoirs et savoir-faire. La danse et la musique sont des langages universels, des moyens d'expression et d'enrichissement personnel. Elles nous permettent de nous ouvrir au monde et d'acquérir des compétences telles que la discipline, la persévérance, la recherche de l'excellence.

Vous l'aurez compris, l'accès à la culture pour tous est une priorité pour notre Ville de Panazol. Le présent projet d'établissement composé par la Directrice du Conservatoire et l'équipe enseignante, sous l'égide de l'adjoint au Maire chargé des affaires culturelles, traduit ces ambitions et cette volonté sans faille.

Ce projet est une partition collective, où chaque citoyen a son rôle à jouer. Mais c'est avant tout le fruit d'une collaboration étroite entre la Municipalité et de nombreux partenaires engagés. Ensemble, nous faisons le pari d'un avenir où l'art et la culture sont accessibles à tous et où nos jeunes musiciens et danseurs s'épanouissent pleinement.

Fabien DOUCET
Maire de Panazol
Vice-président de Limoges Métropole

Jean DARDENNE
Adjoint au Maire délégué aux
affaires culturelles

Note méthodologique

Le projet d'établissement est un document important, à travers lequel la ville de Panazol définit une stratégie d'évolution à moyen terme pour son Conservatoire.

Vis-à-vis du classement du Ministère de la Culture, il s'agit aussi d'un document structurant, demandé par l'État, déterminant pour le renouvellement de sa demande de classement. Il se rapporte, en tant qu'établissement classé à Rayonnement Communal, aux textes d'orientation du Ministère de la Culture.

Ce projet est le fruit d'une réflexion collective, menée par la Direction et le conseil pédagogique du Conservatoire, sous couvert de la Direction Culturelle et de la Direction Générale des Services, en lien avec les élus, soumis à la validation du Conseil Municipal de Panazol.

Remerciements

La Direction du Conservatoire remercie chaleureusement tous les agents qui se sont prêtés aux réflexions collectives et qui se sont rendus disponibles pour donner leurs temps et leurs idées fructueuses.

Nous remercions également l'ensemble des acteurs et partenaires du monde éducatif et culturel, qui ont su nous écouter et enrichir notre réflexion et qui seront, demain, les indispensables collaborateurs d'un projet d'établissement en phase avec son territoire, avec le monde éducatif et culturel et désireux de jouer un rôle fort au sein de la Collectivité de Panazol.

Préface

Nous vivons dans un monde qui se transforme très vite et nous affrontons des challenges que peu concevaient il y a quelques années. Les enjeux de transition écologique et sociale sont ubiquistes et les évolutions sociétales importantes. L'activité pédagogique et artistique que nous proposons au Conservatoire est ancrée dans le temps long de la transmission des savoir-faire humains mais aussi totalement connectée à la société dans laquelle nous vivons. La forme et le fond de ce document prennent en compte ces notions.

Le Conservatoire de Panazol a travaillé un projet qui pose de grandes orientations sociétales, territoriales et pédagogiques afin d'élaborer son activité pendant les cinq prochaines années. Nous prétendons être un établissement ouvert sur la ville et le territoire, qui accueille largement et permet à chaque élève de s'émanciper et s'épanouir. En collaboration avec un maximum de partenaires, nous voulons mettre nos ressources en partage, agrémenter nos projets et endosser pleinement nos missions territoriales. Nous désirons participer activement à la mise en œuvre par la ville de Panazol du Label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle). Nous souhaitons également être exemplaires dans nos démarches en faveur de l'accessibilité des personnes en situation de handicap à notre offre culturelle.

Nous travaillons constamment pour repenser nos propositions pédagogiques à destination des artistes amateurs de demain et offrir aux futurs artistes professionnels une préparation globale et adaptée à la diversité de leurs projets.

Ce projet d'établissement a été pensé et composé pour être en harmonie avec la feuille de route pour la jeunesse et l'éducation, qui prend une place prééminente pour la ville de Panazol.

CHAPITRE I

ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DE L'EXISTANT

Situation institutionnelle et contexte géographique du territoire

La Ville de Panazol se trouve dans la banlieue de Limoges. Elle est la troisième ville du département par sa population avec 11 135 habitants en 2023 après Limoges et Saint-Junien. Panazol est une commune urbaine dans la banlieue de Limoges. Elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de Limoges, une agglomération intra-départementale regroupant 10 communes et 186 224 habitants en 2020.

Du fait de la persistance d'un habitat assez classique et de zones résidentielles espacées, malgré le développement de grands quartiers plus populaires et plus modernes, le nom de Panazol reste parfois accolé à celui d'une banlieue plutôt aisée et toujours prisée. Les terrains à construire y sont de plus en plus chers et rares malgré l'importante création de lotissements. Cette hausse des prix doit aussi son origine à la proximité de l'autoroute A 20, qui a, par ailleurs, dopé la démographie de toutes les communes haut-viennoises qui la bordent.

La commune de Panazol connaît depuis le milieu du XX^e siècle une forte croissance démographique qui s'explique par une progression du dynamisme économique, la proximité de la capitale régionale et de la campagne, la construction de nouveaux logements et de nouveaux équipements, et peut-être aussi la mise en valeur des attraits historiques, avec la récente restructuration du centre-bourg.

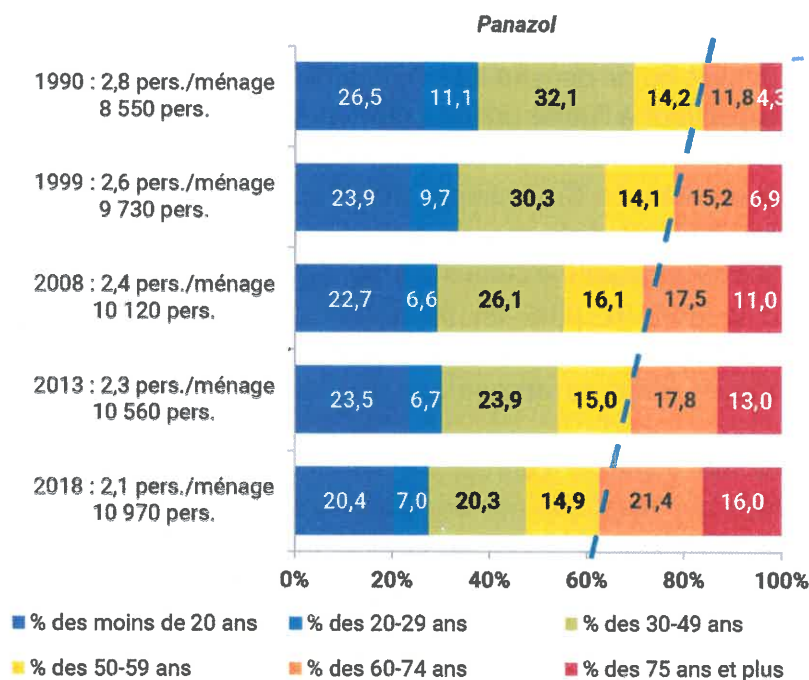
Ainsi, en quarante ans, la population communale a plus que triplé, et approche désormais de celle de Saint-Junien. Cette hausse de la population se ressent aussi dans la densité de population, passée de 165 habitants/km² en 1968 à 502,5 en 2007.

La population de la commune est relativement âgée. En 2018, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à 27,5 %, soit en dessous de la moyenne départementale (32,0 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 37,4 % la même année, alors qu'il est de 31,4 % au niveau départemental.

Extrait de la « Restitution du portail social, Analyse des besoins sociaux, CCAS de Panazol, séminaire partenarial, 14 octobre 2021 », page 6 Les dynamiques de peuplement
 Une taille des ménages relativement basse et qui continue à diminuer
 Un vieillissement de la population qui s'accélère à Panazol

Évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Une proportion d'ainés (37%) qui a fortement augmenté depuis 5 ans et **un vieillissement qui est plus avancé** que sur les autres territoires :

- 28% dans la Métropole.
- 36% à Saint-Junien et Isle et 30% à Couzeix ;
- 31% dans le département et 26% au niveau national

Éducation et culture

2.1 - LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

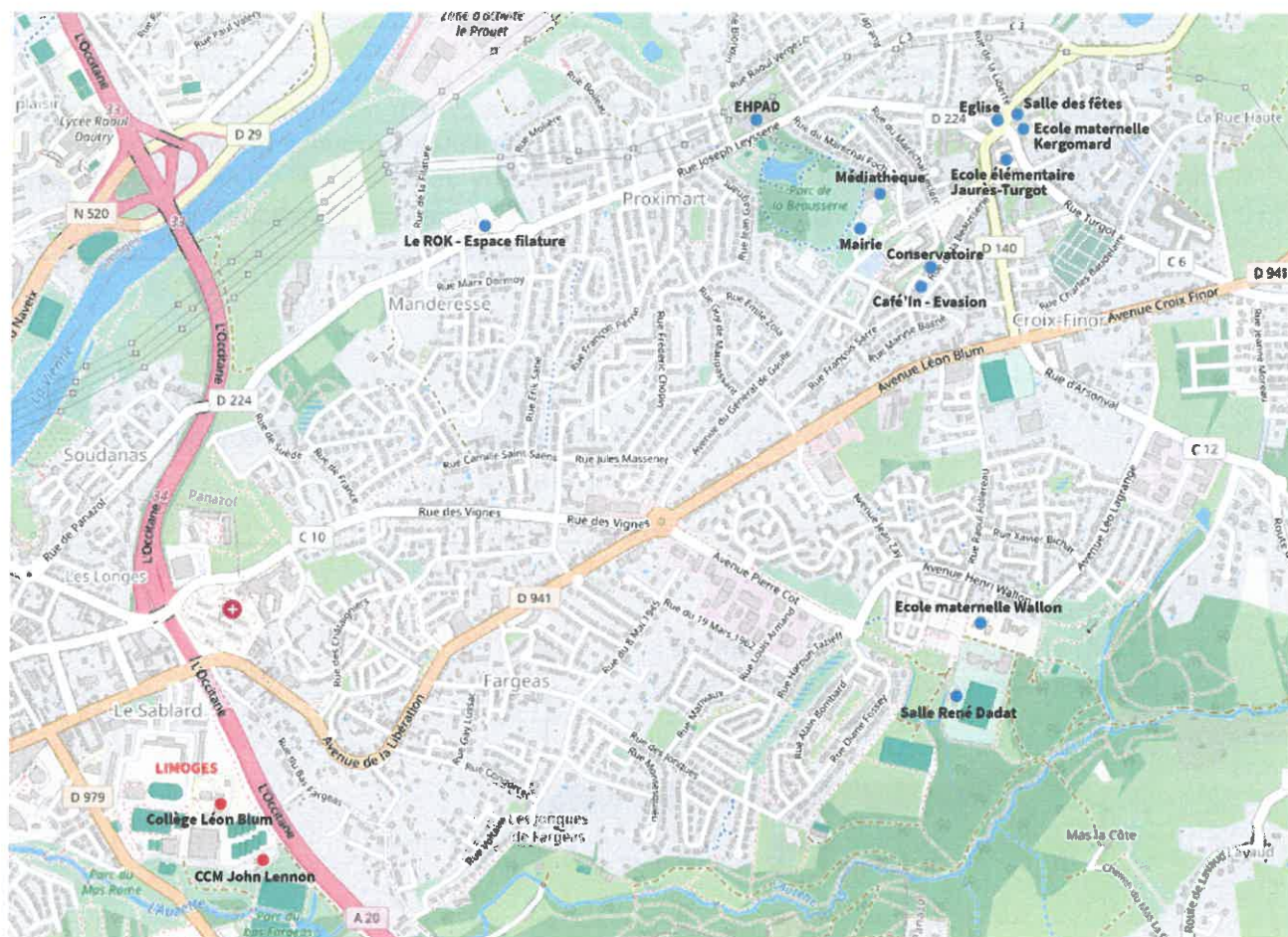
{* cf. page 42- 61 : « Développement d'actions du Conservatoire en milieu scolaire et avec des partenaires »}

Panzol dispose de **deux écoles maternelles**, Pauline Kergomard (136 élèves) et Henri Wallon (144 élèves) excentrée, ainsi qu'un **groupe scolaire** élémentaire Turgot-Jaurès (529 élèves). En septembre 2023, 809 enfants ont été scolarisés dans les écoles de Panazol.

Malgré son importance relative, la commune ne possède pas de **collège**. Les élèves doivent se rendre au collège Léon Blum à Limoges.

Les **lycées** de rattachement sont le lycée Gay-Lussac et le lycée Raoul-Dautry à Limoges.

■



2.2 - Équipements et activités culturelles

Le développement culturel s'appuie à la fois sur les équipements culturels de la Ville que sont la Médiathèque, le Conservatoire de musique et de danse et le ROK, ainsi que sur le réseau associatif local et enfin sur les animations conçues et organisées directement par les services municipaux.

LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque a ouvert ses portes en 2012. Elle constitue l'un des équipements majeurs de la vie culturelle panazolaise. Le service propose tout au long de l'année des animations en direction des enfants, des jeunes, des familles, des seniors et des personnes en situation de handicap : avec par exemple des ateliers divers, des rencontres littéraires, « La grande dictée », « La Fièvre manga », des expositions, des concerts, des venues d'auteurs et d'illustrateurs, des accueils de scolaires, accueils du RAM, interventions des bibliothécaires dans les crèches, à l'ALSH, et à domicile auprès des personnes isolées par le biais du portage de livres à domicile.

Un catalogue en ligne, permet aux usagers d'accéder au fonds global de la médiathèque, soit 37 896 documents tous supports – imprimés, CD, DVD, périodiques et 2 ressources numériques dans l'apprentissage des langues.

Au 31 décembre 2023, 2.238 usagers sont inscrits à la médiathèque pour le prêt des documents.

Les chiffres clés en 2023 :

- 2 238 inscrits au total
- 415 nouvelles inscriptions/réinscriptions en 2023
- 33h d'ouverture au public avec, en plus, une ouverture réservée aux classes de maternelles ainsi qu'au RAM.
- 27 000 euros consacrés à l'acquisition de documents et aux abonnements
- 37 896 documents tous supports
- 40 767 prêts de documents
- 155 animations proposées
- 22 tournées de portage de livres à domicile
- 18 610 entrées du 1^{er} mars au 31 décembre 2023

Le Conservatoire de musique et de danse

Le conservatoire de Panazol est un établissement d'enseignement artistique, presque quarantenaire, classé Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) par l'État. Il propose une initiation aux arts du spectacle vivant en Musique et en Danse dans ses locaux et au sein de plusieurs établissements scolaires de la ville. 25 agents qualifiés pour une offre artistique et pédagogique large.



Plus de **250 livres**, revues spécialisées et autres documents.
Plus de **1500 partitions**.

4 lieux d'enseignement

Dont un bâtiment principal de 500 m² situé au Centre culturel Jean Cocteau.



425 élèves
En 2023-2024

80 Scènes publiques
9 250 Spectateurs en 2022-2023



En 2022, le **budget** s'élevait à près de 686 295,83 € hors fluides, investissements et maintenance courante du bâtiment.



23 enseignants.
2 agents administratifs.



Parc d'instruments
Plus de **100 Instruments** à la location.

Tarifs 2023- 2024

Pour un élève en cursus complet, domicilié à Panazol : entre 105 € et 525 €.

Pour un élève en cursus complet, domicilié hors Panazol : entre 457 € et 840 €.

17 disciplines

Enseignées en musique et danse.

Le ROK – Espace Filature

Équipement phare de la Ville de Panazol, le ROK Espace Filature a été terminé en septembre 2020. Depuis 2021, la Direction des Affaires Culturelles y propose une saison culturelle riche. La programmation se veut éclectique, de la musique classique aux musiques actuelles, en passant par la danse et le théâtre.

Parmi les artistes reçus à Panazol, citons Michael Jones, Lucienne Renaudin Vary (Victoire de la Musique Classique 2016), les DésAXés, la troupe du Théâtre Molière Sorbonne (pour le Malade Imaginaire), les Célestines (quatuor composé de musiciennes de la Garde Républicaine) ou bien encore Covertramp (hommage à Supertramp).

Depuis 3 ans, le ROK accueille les journées de clôture de la Fièvre Manga, festival consacré à la culture japonaise se déroulant également à la Médiathèque de Panazol.

Dotée de 400 places assises avec gradins rétractables, la salle de spectacle du ROK est modulable et aménageable selon le type d'événement.

Le Conservatoire et les associations culturelles de Panazol utilisent régulièrement le ROK pour leurs spectacles respectifs.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023

	Dépenses réelles de fonctionnement		Dépenses réelles d'investissement (emprunt inclus)	
Budget général	11 557 576,95 €		3 720 025,83 €	
Médiathèque	374 019,56 €	3,24%	6 346,26 €	0.17%
Conservatoire	686 295,83 €	5,94%	1 905,59 €	0.05%
ROK	128 563,53 €	1,11%	24 387,59	0.66%
Soit au total culture	1 188 878,92 €	10,29%	32 639,44 €	0.88%

Le Centre d'animation de Panazol, Le « CAP »

Le Centre d'animation de Panazol est un Centre social porteur d'un projet intergénérationnel à destination des familles et des jeunes du Territoire (Agrément CAF 87 mars 2024).

L'Association, composée d'une équipe de salariés et de bénévoles, porte un projet articulé autour de 4 axes forts :

- Un volet **Jeunesse** avec un Accueil de Loisirs Adolescents (12/17 ans) qui accompagne jeunes et familles les mercredis ainsi que lors des vacances scolaires. "L'Évasion" c'est aussi l'organisation de "colos apprenantes" en lien avec la SDJEPS, un projet commun avec la Mairie de Panazol dans la gestion du Conseil Municipal des Jeunes et différents ateliers et animations ponctuelles (Jeux en Famille, Ateliers mangas...).
- Un **service d'Accompagnement à la scolarité** pour les collégiens, en partenariat avec le collège Léon Blum de Limoges, tous les soirs de 17h à 19 heures, encadré par une intervenante et des bénévoles. (2 agréments de 12 places pour 2023/24)
- Un **Projet Familles**, d'accompagnement et d'aide à la parentalité (Café Parents / grands-parents, Bal pour enfants, Bourses aux vêtements, animations diverses, escapades familiales...).
- **Des animations de la vie sociale locale**, en lien avec la Municipalité et les associations locales : Concert Café IN avec le Conservatoire de Panazol, loisirs, Frairie des Massottes, salon de la Broderie, expositions, soirée et journée prévention diverses, addictions, harcèlement scolaire etc...
- **Des Ateliers créatifs** annuels : peinture, couture, broderie, encadrement, photographie...

Son projet social actuel a été validé en comité de pilotage le 11 octobre dernier et couvre la période 2024/25, un projet axé sur la participation des acteurs locaux (habitants, partenaires institutionnels et associatifs) et les actions délocalisées sur l'ensemble du territoire.

Le tissu associatif panazolais

Panazol est riche de ses associations, plus d'une soixantaine qui rythment la vie des habitants. De l'entraide, du sport en compétition ou en loisir, de la culture... il y en a pour tous les goûts.

Le comité de jumelage

Le Comité de Jumelage de Panazol a pour mission d'entretenir les relations entre la ville de Panazol et ses deux villes jumelles, Picanya (depuis 1992) et Markt Erlbach (depuis 2013). Cela passe par le maintien et le développement des actions déjà en place et la création de nouvelles, en lien étroit avec les comités de Jumelage espagnol et allemand. Le Comité de Jumelage fonctionne avec un statut d'Association Loi de 1901, à ceci près que les actions présentées par le CA doivent être validées par le Conseil Municipal.

Panarock

Panarock est une association dédiée à la promotion de la musique vivante et de la scène locale rock, notamment par l'organisation de concerts et festivals à Panazol. C'est aussi un espace d'échange et de partage dédié aux musiciens et à la musique rock, ainsi que de mise en commun de matériels et savoir-faire.

Le Conservatoire travaille de manière régulière avec cette association.

Modern'Danse

La section Modern'Danse propose des cours de danse pour les enfants, adolescents et adultes, débutants ou confirmés. Les groupes sont constitués selon les âges, 8 cours hebdomadaires sont proposés.

Panazol danse

Association créée en 2001 pour la découverte, l'apprentissage et la pratique des danses. Elle propose des cours sur trois soirs de la semaine et propose également des soirées dansantes ou à thèmes, des stages, des bals, le réveillon de la Saint Sylvestre, des randonnées et une journée champêtre pour clôturer la saison.

Zumba

1 cours hebdomadaire, comprenant un entraînement complet, alliant tous les éléments de la remise en forme avec du cardio, la préparation musculaire, l'équilibre et la flexibilité.

Contexte interne : Portrait du Conservatoire

3.1 - Les ressources matérielles

Les locaux

Le Conservatoire ne dispose pas d'un centre unique regroupant les activités musicales, chorégraphiques et administratives qui se trouvent donc réparties sur trois lieux :

- Au Centre culturel Jean Cocteau
- Au groupe scolaire Jaurès-Turgot
- Sur le site de Morpienas, salle René Dadat

Salles de cours

Au Centre culturel Jean Cocteau

Le bâtiment principal est situé au Centre Jean Cocteau.

Les Municipalités successives ont opéré de nombreux travaux d'aménagement permettant l'utilisation indépendante et l'insonorisation de certaines salles ainsi que le déménagement de l'administration au première étage.

Au rez-de-chaussée se situent 3 salles de cours et deux salles supplémentaires partagées avec les associations. Deux salles possèdent un piano $\frac{1}{4}$ de queue, la troisième un piano droit et la 4^{ème} un piano numérique ainsi qu'une remise d'orchestre. Cette 4^{ème} salle sert notamment pour des répétitions d'orchestres et ensembles. Une 5^{ème} salle, sans aménagement spécifique, sert ponctuellement pour dépanner. Cette salle est utilisée régulièrement par les associations et le CAP.

L'auditorium Jean Cocteau était en rénovation depuis le 1^{er} juillet 2023 et a ouvert ses portes en septembre 2024. Un document sur ce chantier important est consultable au chapitre 5. Dans cette salle se trouve un troisième piano 1/4 de queue de la marque Steinway qui est un prêt de France bleu.

Au premier étage se situent la salle de danse (aux dimensions modestes) et un petit vestiaire, deux salles dédiées aux musiques actuelles, refaites en 2013 et 2017 et très bien insonorisées, une petite salle de cours et un modeste local équipé de rangements permettant d'accueillir les instruments de location, les archives, la partothèque et divers matériels.

Au groupe scolaire Turgot-Jaurès

Le Conservatoire utilise trois salles au sein du groupement scolaire Turgot-Jaurès. Deux salles construites dans des préfabriqués ont été dédiées aux cours de l'intervenante en milieu scolaire ainsi qu'aux cours de formation musicale, d'éveil musical et d'expression corporelle et à certains cours d'instruments. Ces salles sont assez grandes mais très mal isolées (sur le plan phonique et climatique) et possèdent une acoustique difficile.

Une troisième salle se trouve en face des préfabriqués, au premier étage, de taille petite et peu équipée pour les besoins du Conservatoire. Cette salle est une solution de dépannage pour répondre aux besoins.

Salle René Dadat

Le salle René Dadat est une salle avec un plancher de danse, des miroirs et des barres de danse. Elle se situe sur le terrain de sport de Morpienas, derrière l'école maternelle Wallon, à environ 1,5 km du Conservatoire. Depuis septembre 2022, le Conservatoire utilise cette salle deux fois par semaine pour un cours d'éveil musical et d'expression corporelle pour les enfants de l'école maternelle Wallon. La proximité est très pratique pour les enfants, ce cours étant réalisé entre 13h00 et 14h00, les professeurs récupèrent les enfants directement à l'école. Depuis début mars 2024, le Conservatoire utilise cette salle sur un deuxième créneau par semaine pour le cours « Handidanse ».

Salles dédiées à l'administration et aux professeurs

Les locaux dédiés à l'administration et aux professeurs, le secrétariat, le bureau de la directrice ainsi qu'une salle de professeurs équipée d'une kitchenette ont été mis à neuf au 1^{er} étage du centre culturel Cocteau à la fin de l'été 2012.

Analyse :

Malgré de nombreux efforts de la collectivité permettant de notables améliorations des salles existantes et l'octroi de salles supplémentaires, les locaux restent encore exigus.

Cela entraîne des difficultés de planning et de logistique sans oublier l'accroissement inévitable d'heures dédiées à la manutention.

Une seule salle de danse ne suffit pas pour accueillir à des horaires accessibles aux plus jeunes les cours des deux professeurs en danse classique et danse modern-jazz.

En effet certains cours doivent se terminer à 21h30. De plus, cette salle ne correspond pas à toutes les normes réglementaires.

Le projet de la municipalité actuelle prévoit que le Centre Cocteau soit dédié exclusivement à la pratique culturelle. Pour cela, il est prévu de déménager le siège social de Panaloisirs pour permettre l'agrandissement du Conservatoire et, ainsi, proposer aux élèves un cadre d'apprentissage plus adapté. Cela pourrait résoudre les problèmes récurrents de salles.

La réfection de la salle Cocteau, l'auditorium du Conservatoire, est actuellement en train de s'achever, avec une mise aux normes de son accessibilité aux personnes handicapées.

Concernant les salles dédiées à l'administration et aux professeurs, le constat qui était fait dans le projet d'établissement en 2015 « L'accueil du public ainsi que la convivialité des échanges nécessaires entre enseignants et administration s'en sont trouvés nettement facilités. » ne s'avère plus d'actualité. On constate qu'un accueil du public au niveau du rez-de-chaussée serait plus adapté pour faciliter l'accès que cela soit un public aux besoins spécifiques ou des familles avec une poussette par exemple. Effectivement le bâtiment n'est pas aux normes pour les personnes en situation de handicap. Un monte-personne a été installé par l'ancienne municipalité en 2017, mais cette plateforme n'est pas conforme pour transporter des personnes à mobilité réduite ou, par exemple, une poussette.

Les trois salles du groupe scolaire Turgot-Jaurès dédiées au Conservatoire doivent être rénovées également pour offrir des conditions de travail adaptées aux usagers et à l'équipe enseignante.

{* cf. page 42- 61 : « Développement d'actions du Conservatoire en milieu scolaire et avec des partenaires » }

Les lieux de diffusion

Le Conservatoire ne dispose pas d'un lieu dédié aux spectacles. Raison pour laquelle les élèves profitent des différentes salles pour se produire. Cette variété de lieux de diffusion se montre très fructueuse pour l'apprentissage des musiciens et danseurs.

La salle Jean Cocteau

La collectivité permet une utilisation importante de la salle Cocteau (jauge de 150 personnes environ /estrade amovible de 60 m² avec tapis de danse en rouleaux) pour les projets musicaux et chorégraphiques de l'établissement. De nombreux services et associations de la Ville ont également l'usage de cette salle, ce qui entraîne des difficultés d'installation et une importante et lourde manutention (installer /démonter la scène ; installer/retirer le tapis de danse en fonction des besoins). Le planning des manifestations doit donc être établi très longtemps à l'avance afin de permettre aux services techniques de le prévoir dans leur emploi du temps. Avec la rénovation entière de la salle Cocteau, il y aura des coulisses et des placards de rangement qui faciliteront la manutention pour les spectacles.

Le ROK

Depuis 2021, la collectivité dispose d'une salle polyvalente, le ROK, qui est occupée par le Conservatoire environ 8-10 fois par an pour des spectacles plus importants. Muni d'un régisseur, cette salle est un vrai enrichissement pour le Conservatoire et permet de proposer des spectacles dans de très bonnes conditions. Cette salle ne dispose pas d'un piano. Pour les auditions avec piano, un piano numérique y est transporté.

La Médiathèque

Le Conservatoire utilise environ 1 à 2 fois par an la salle d'exposition de la Médiathèque pour des spectacles. Une salle d'exposition avec un jauge de 100 personnes, cette salle n'est pas équipée spécifiquement pour les besoins du Conservatoire. Pour les auditions avec piano, un piano numérique est transporté à l'occasion.

Le Caféin

Depuis 2017, le Conservatoire propose des petites auditions dans un cadre plus intime dans les lieux du CAP, à l'espace « Évasion » (en face du Conservatoire, à 10 mètres), qui se transforme sur ces moments en « Caféin ». Cette salle, avec une jauge de 60 personnes maximum, est certes d'une acoustique peu adaptée pour tous les instruments, et n'a pas de piano – pour les auditions avec piano, un piano numérique est transporté dans cette salle. Mais cette salle permet de faire des auditions dans une ambiance chaleureuse, décontractée, qui facilite les échanges entre professeurs et familles. Le Cap se charge, après chaque concert, d'organiser un pot sans alcool ; un babyfoot permet aux élèves de passer

plus de temps. Depuis septembre 2023, il y a des enfants qui font l'aide aux devoirs au premier étage et rejoignent régulièrement certains concerts avec des accompagnateurs. Ce sont des élèves qui ne seraient pas venus au Conservatoire, donc un lieu qui permet le brassage du public.

Salle des fêtes

Il existe également une salle des fêtes avec une jauge de 150 personnes, mais la scène trop étroite, des lumières insuffisantes et sa vétusté font que cette salle n'est pas adaptée. Le Conservatoire l'utilise de temps en temps, quand les autres salles sont occupées.

L'église « Saint-Pierre-ès-Liens » de Panazol

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Panazol, dont certains murs auraient été édifiés au XI^{ème} siècle, date globalement des XIII^{ème} et XV^{ème} siècles. Le chevet a été refait au XV^{ème} siècle, en même temps que la construction d'une première chapelle latérale. Une seconde est construite au début du XVI^{ème} siècle, et une troisième entre 1867 et 1881. Restaurée à deux reprises, au XIX^{ème} siècle et en 1988, l'église détient la particularité d'avoir, dans son appentis réalisé en 1932, des colonnes et pierres moulurées provenant de l'ancienne abbaye des bénédictins de Limoges qui a donné son nom à la gare des Bénédictins. Le Conservatoire joue dans l'église environ 2 à 3 fois par an.

L'EPHAD « La Résidence du Parc »

Situé à Panazol (Haute-Vienne), l'établissement la « Résidence du Parc » est un EHPAD ou maison de retraite médicalisée pour personnes âgées dépendantes. Cet établissement dispose de 83 lits et d'une grande salle très lumineuse. Le Conservatoire y intervient environ 2 fois par an.

Parvis de la Mairie

Depuis 2017, une fois par an le Conservatoire joue le dimanche de la fête de la musique sur le parvis de la Mairie pendant le Marché de Panazol. Ce marché du dimanche matin, situé avenue Jean Monnet, est un grand marché avec plus de 150 exposants. Les habitants de Panazol et des alentours viennent très nombreux le dimanche matin pour faire leurs courses dans le calme de la campagne. C'est le cadre idéal pour proposer un concert en extérieur par le Conservatoire dans une ambiance détendue et festive.

CCM John Lennon

Une fois par an, le Conservatoire accède depuis 2018 au centre culturel municipal John Lennon, salle de type L de 3^{ème} catégorie à côté du collège Leon Blum à Limoges (collège de rattachement de Panazol). Le Conservatoire vient avec le département des musiques actuelles amplifiées pour un concert le soir ainsi que lendemain pour deux concerts pédagogiques à destination des élèves en 6^{ème} et 5^{ème} dudit collège. Ce lieu permet une scène professionnelle au niveau équipements techniques pour des productions de haute qualité adaptées aux besoins acoustiques du département de musiques actuelles.

Analyse

Le Conservatoire essaye de sortir au maximum de ses murs et de jouer dans les différents bâtiments de la ville. Depuis 2023, des petits spectacles ont repris à l'EPHAD. Ces interventions, très bénéfiques pour les résidents, n'ont pas pu avoir lieu à cause du COVID entre 2020-2023.

Avec la construction d'une halle multifonctionnelle sur la place Zavatta, devant la Médiathèque, un nouvel endroit invitera à de nouveaux projets notamment en période estivale.

Le matériel

Dans les salles

Le Conservatoire dispose actuellement de 2 pianos à queue, un troisième qui est un prêt de France Bleu, et 3 pianos droits : sur ce parc, seuls un piano $\frac{1}{4}$ de queue et un piano droit sont dans un état correct. Un contrat annuel d'entretien et d'accord des pianos est renouvelé chaque année afin de répondre efficacement à la demande et de pourvoir aux problèmes techniques. Le piano $\frac{1}{4}$ de queue dans la salle Jean Cocteau, un Steinway, est un prêt de France bleu. Il se trouve, depuis le début du prêt en 2016, dans un état qui nécessite une rénovation très importante.

Le parc matériel s'est enrichi notamment d'un piano numérique, de 6 claviers pour les cours de Formation musicale, des stagepass et amplifications diverses, de pupitres de qualité ainsi que du petit matériel nécessaire pour le fonctionnement.

La Mairie a, depuis de nombreuses années, alloué au Conservatoire un budget permettant l'entretien et le renouvellement des matériels.

Le parc instrumental de location/prêt

Le Conservatoire s'est doté d'un parc instrumental dédié aux locations ou aux prêts d'instruments (cor, trompette, clarinette, saxophone, flûte traversière, violoncelle, guitare électrique et guitare basse avec ampli). Pour certains instruments, une convention a été signée avec le CRD de Guéret pour un prêt gracieux de plusieurs altos. Une autre convention a été élaborée avec le CRR de Limoges qui peut ainsi nous emprunter des accordéons.

Le matériel d'orchestre et de musique actuelle est renouvelé régulièrement.

Les partitions et magazines spécialisés

Le Conservatoire dispose également d'un stock de partitions et de deux abonnements à des revues spécialisées, « La lettre du musicien », version papier et pdf ainsi que « Médecines des arts ».

Le budget pour l'achat des partitions est augmenté significativement depuis 2023 pour compenser la suppression de la convention avec la SEAM. Une parthèque est en cours de réalisation.

Outils de gestion et d'administration

L'administration possède 3 ordinateurs (secrétariat, direction et salle des professeurs) et un photocopieur performant, outil indispensable à la communication des événements du Conservatoire.

Logiciel de gestion : Les études musicales des élèves peuvent être suivies attentivement grâce au logiciel I-Muse, installé depuis 2014. Le secrétariat dispose depuis 2022 de la licence Adobe Creative Cloud pour pouvoir réaliser les affiches du Conservatoire.

Analyse :

Le Conservatoire dispose actuellement d'un budget suffisant mais resserré permettant l'entretien ou le renouvellement des instruments et des matériels. Une anticipation des besoins et leur priorité doit donc être envisagée à chaque budget prévisionnel, selon la vétusté constatée et le renouvellement nécessaire.

3.2 -Les ressources financières

Le Budget

Année civile dépenses réalisées 2023

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel (salaires et charges sociales)	655 535,69 €	Subvention conseil départemental	31 805 €
Dépenses de fonctionnement (hors frais de personnel)	30 760,14 €	Cotisation des familles	113 120,22 €
Acquisition matériel	1 574,65 €	Participation du CCAS	2 073,11 €
Travaux Conservatoire (salle Cocteau)	520 156,07€	Remboursement sur rémunération du personnel	18 099,49 €
		Subvention pour travaux Cocteau	72 000 €
Total	1 208 026,55 €		237 097,82 €

La grille tarifaire

DISCIPLINE	PANAZOL			EXTERIEUR		
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Eveil musical / Eveil danse	105,00 €			152,25 €		
Formation musicale seule / Improjazz	147,00 €			210,00 €		
1 instrument	309,75 €	393,75 €	525,00 €	456,75 €	603,75 €	840,00 €
Supplément instrument supplémentaire	199,50 €			357,00 €		
Danse / Chant	220,50 €	294,00 €	404,25 €	320,25 €	435,75 €	598,50 €
Pratique collective seule	31,50 €			31,50 €		
Location instrument	252,00 €			252,00 €		

Les réductions suivantes sont réservées aux habitants de la commune de PANAZOL :

Abattement de 10% pour 2 inscrits dans la même famille

Abattement de 15% pour 3 inscrits dans la même famille

Abattement de 20% pour 4 inscrits dans la même famille

Les réductions relatives à l'enseignement à distance et l'absence pour raison médicale sont détaillées dans le règlement intérieur, à l'article 1.1 « Paiement des cotisations ».

Analyse :

La commune finançant à hauteur de 80 % le budget alloué au Conservatoire la politique tarifaire de ce dernier se voit donc modulée en faveur des habitants de Panazol.

*Des réductions sont également accordées pour les frères et sœurs.
Fait marquant, l'inscription seule à un atelier de pratiques collectives,
auparavant gratuite, ne représente actuellement que des frais de 31,50 euros
par an : c'est une mesure particulièrement incitative, encourageant tout*

musicien amateur, mineur ou adulte, à poursuivre ses études musicales par une pratique d'ensemble.

La tarification n'a pas été indexée sur le quotient familial mais une aide financière est octroyée aux familles aux revenus modestes par le Centre Communal d'action sociale (CCAS) : cette participation est calculée en pourcentage de la cotisation trimestrielle. Cette participation dédiée au Conservatoire représente environ 1 800 € par an, selon le profil des familles inscrites.

Depuis la période du COVID, une tarification pour l'enseignement à distance a été mise en place.

Extrait du règlement d'intérieur, paragraphe 4.4. Page 7 :

Enseignement à distance : dans le cadre d'un contexte national spécifique et sur décision municipale, mise en place d'un enseignement à distance avec application d'une déduction de 30% au tarif initial.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le CCAS est un établissement public administratif communal. A ce titre, même si les liens avec la commune sont très étroits, il a une personnalité juridique distincte, c'est-à-dire un conseil d'administration, un budget propre, un personnel propre.

Pour 2023 le budget du CCAS à Panazol s'équilibre en recettes et en dépenses à 336 715 €. Il est alimenté pour l'essentiel par une subvention (281 375,83 €) provenant du budget général de la commune.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, la ville de Panazol a mis en place des actions en direction des familles en créant dès 1990 deux mesures « phares » : la participation financière et le Revenu minimum étudiant. En 2021 la collectivité a fait le choix de construire une politique tarifaire équitable et d'harmoniser le système des aides en se basant sur le quotient familial de la CAF.

La **participation financière**, mise en place pour venir en aide aux familles dont les ressources ne permettent pas d'assurer la totalité des coûts des services rendus, s'applique aux services scolaires et périscolaires qui ne bénéficient pas de la tarification modulée (elle-même établie en fonction du QF de la CAF) : restaurant scolaire, collèges, transports scolaires, accueil de loisirs sans hébergement, Ados (CAP), classes de découverte, conservatoire de musique et danse, colonies de la F.O.L.

Chaque année, environ 100 familles bénéficient d'une prise en charge au titre de la participation financière, ce qui représente un coût moyen de 10 000 €. L'aide du CCAS est déduite des factures à régler par les familles.

Le **revenu minimum étudiant** a été créé pour soutenir les étudiants de Panazol avec comme objectifs de :

- Tendre vers une égalisation des chances en donnant la possibilité à tous d'entreprendre des études supérieures alors que cette éventualité est parfois écartée pour des raisons financières ;
- Assurer un complément des ressources en participant à l'effort des familles sans se substituer à elles ;
- Permettre la poursuite d'études dans une localité éloignée lorsque la filière choisie n'existe pas sur place.

Annuellement, 50 étudiants bénéficient en moyenne de cette allocation pour un coût total variant de 30 000 à 40 000 €.

3.3 - Les ressources humaines

L'administration

Elle est actuellement constituée de deux pôles : la direction et le secrétariat.

La direction :

Elle est actuellement sur le grade PEA hors classe. Ses fonctions : Élaboration et mise en œuvre d'un projet d'établissement ; Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et d'action culturelle ; Organisation des études ; Coordination et pilotage des projets pédagogiques et des pratiques collectives ; Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique ; Conseil et orientation des élèves ; Recherche, création et production ; Organisation de la communication générale de l'établissement ; Participation aux différents réseaux concernant l'enseignement artistique, (Conservatoires de France ; Réseau des directeurs des établissements d'enseignement artistique 87 ; Réseau handicap 87).

Le secrétariat

La secrétaire est actuellement sur le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe. Son poste comprend de multiples facettes dont les missions principales liées au Conservatoire : Assurer le secrétariat administratif du Conservatoire ; Accueillir, inscrire et informer les élèves, les parents, les professeurs ; Contrôle et suivi des présences des élèves ; Mise en page des documents administratifs et de communication (affiches, programmes, mise en place de matériel) ; Suivi de l'organisation des manifestations (fiches, convocations, communication, contrôle des présences, ...) ; Réservation des salles utilisées pour les cours et les manifestations ; Gestion du parc matériel et de la parthèque ; En collaboration avec la direction : suivi des achats et des demandes de devis ; Accueil téléphonique et permanence. Missions secondaires pour la direction des affaires culturelles : Suivi administratif pour les réservations et des réservations du public pour les spectacles au ROK et en charge de la régie.

Analyse :

Le Conservatoire ne dispose pas de personnel assurant les fonctions de régisseur contrôlant l'accueil du public au sein du bâtiment principal ou dans les annexes. Dans le règlement intérieur est noté que les parents doivent être vigilants en dehors des horaires et lieux des cours.

L'équipe pédagogique

25 agents qualifiés pour une offre artistique et pédagogique large

Cette présentation énumère les différents cours, disciplines enseignées au Conservatoire

Piano	2	ATEA 1 ^{ère} classe ATEA 2 ^{ème} classe	Titulaire Remplacement	DE DEM	16h 6h
Piano et accompagnement	1	ATEA 2 ^{ème} classe	CDI	DE	13h
Guitare classique	2	ATEA 1 ^{ère} classe ATEA 2 ^{ème} classe	Titulaire Titulaire	DE DE	10 h 6h
Violon	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	10h
Alto, formation musicale, direction d'orchestre symphonique et musique de chambre	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	12h
Violoncelle, formation musicale et ensemble à cordes	1	ATEA, 2 ^{ème} classe	CDI	DE	10h
Flûte traversière	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	12h
Clarinette, direction orchestre d'harmonie et musique de chambre	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	15h

Saxophone, direction Jazz-ensemble	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	12h
Trompette	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Cumul	DE	5h30
Cor, éveil musical, formation musicale et Handidanse	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	6h30
Filière voix (chant lyrique et musiques actuelles)	1	ATEA 2 ^{ème} classe, CDD	CDD	DEM *	6h
Formation musicale	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	20h
Intervention en milieu scolaire, éveil musical, expression corporelle et chant chorale	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DUMI	16h
Guitare électrique, formation musicale musiques actuelles et ateliers	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	12h
Guitare basse	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	12h
Batterie et ateliers rythmiques	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	11h
Formation musicale et ateliers musiques actuelles	1	ATEA, 2 ^{ème} classe	CDD	DE	4h
Jazz et ateliers d'improvisation	1	PEA	Cumul	CA	3h
Danse classique, éveil expression corporelle et Handidanse	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	20h
Danse modern jazz et éveil expression corporelle	1	ATEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	11h

**Au moment de la rédaction du projet d'établissement, la professeure est en train de passer la VAE*

3.4 - Les instances de concertation consultatives

Les réunions en département et de concertation thématique

Les professeurs participent activement à la vie pédagogique de l'établissement par leur collaboration aux réunions de département qui sont des lieux de débats et de réflexions permettant la préparation du conseil pédagogique.

Chaque coordinateur a pour mission de susciter les réflexions et de synthétiser les avis du département en fonction de l'ordre du jour du conseil pédagogique fixé par la directrice du Conservatoire.

Pour réaliser les projets transversaux, des réunions thématiques ont lieu tout au long de l'année afin de préparer aux mieux les projets du Conservatoire (Gala de fin d'année, rencontre des instruments etc.).

Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique a pour but de collaborer à la définition et à la diffusion des objectifs du conservatoire dans le domaine pédagogique.

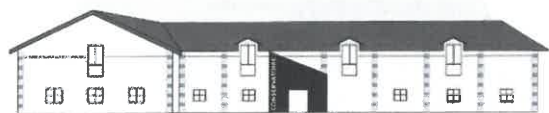
Il constitue le relais indispensable entre la direction et le personnel enseignant.

Le conseil pédagogique est ouvert à tout membre de l'équipe pédagogique ou à toute autre personne en fonction de l'ordre du jour. Il est composé de manière permanente de la directrice du conservatoire, chargé de présider les réunions, et des professeurs coordinateurs.

Le conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement permet aux différents responsables du conservatoire, aux élus ou fonctionnaires ainsi qu'aux usagers et partenaires de l'établissement de se rencontrer au moins une fois par an. Il a pour but de s'informer mutuellement sur la vie du conservatoire et d'étudier l'ensemble des problèmes qui peuvent y apparaître et d'y présenter toutes suggestions, à l'exception de celles qui sont du ressort exclusif du maire ou de la directrice. Le Conseil d'établissement est composé de membres de droit, de représentants des professeurs, du personnel et des usagers élus par collège et de partenaires institutionnels.

3.5 - Les élèves



**+ DE 390 ELEVES
EN FORMATION**

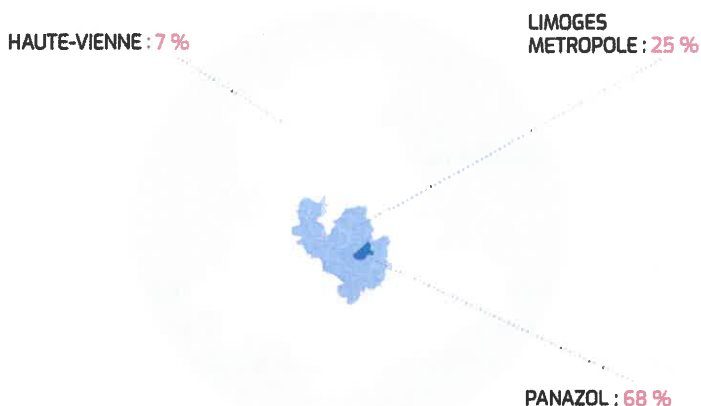
Le Conservatoire compte plus de 390 élèves inscrits et réalise également une activité d'éducation artistique et culturelle pour environ 800 autres enfants et adolescents panazolais au travers de différents dispositifs (Dumiste aux écoles primaires et maternelles, concerts pédagogiques, découverte de la danse et des instruments dans les classes, intervention pour la toute petite enfance dans les multi-accueils et le Relais Petite Enfance... etc.).

L'effectif du Conservatoire est majoritairement d'âge scolaire avec environ 300 élèves de 4 à 18 ans, 10 élèves de 19 à 30 ans et 61 élèves de plus de 31 ans. Cette diversité d'âges représentés est une caractéristique forte de l'établissement.

REPARTITION DES ÉLÈVES PAR ÂGE

4-18 ans : **300**
19-30 ans : **10**
31 ans et + : **61**

En 2023, 68 % des élèves inscrits résident à Panazol, 25 % au sein d'une commune de Limoges Métropole et 7 % en dehors de Limoges Métropole.

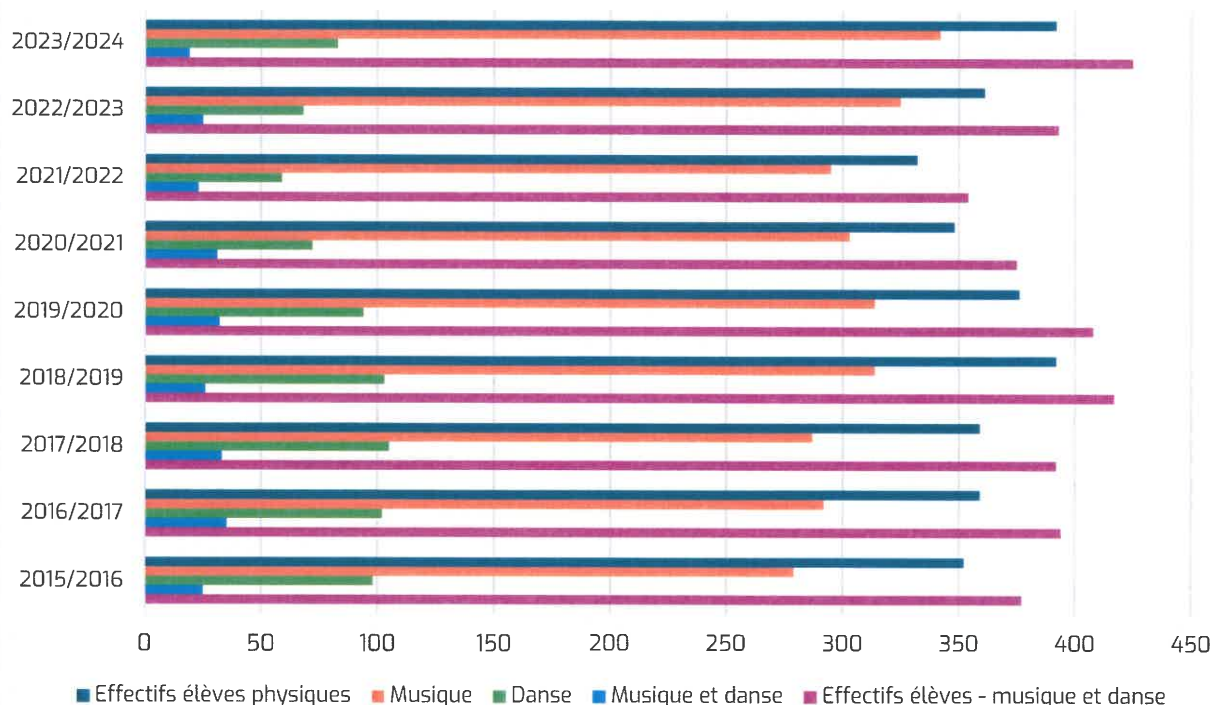


Évolution des effectifs sur 10 ans

La lecture de ces courbes montre qu'avec l'arrivée du COVID, il y a eu une baisse des effectifs entre 2020 et 2022.

Année scolaire	Effectifs élèves physiques	Musique	Danse	Musique et danse	Effectifs élèves - musique et danse
2012/2013	373	294	106	27	400
2013/2014	380	306	101	27	407
2014/2015	373	299	99	25	398
2015/2016	352	279	98	25	377
2016/2017	359	292	102	35	394
2017/2018	359	287	105	33	392
2018/2019	392	314	103	26	417
2019/2020	376	314	94	32	408
2020/2021	348	303	72	31	375
2021/2022	332	295	59	23	354
2022/2023	358	328	75	25	406
2023/2024	392	342	83	19	425

Evolution des effectifs TOTAUX depuis 2015



3.6 - Enseignement : l'offre, objectifs et organisation

Contenu pédagogique

Ouverture d'esprit : la curiosité, la sensibilité et la créativité

La musique, la danse et le théâtre ont le privilège d'éveiller et de mobiliser tous les aspects de la personne. Ils touchent entre autres la sensibilité, l'imagination, l'intelligence, le corps ...

Le rôle de l'enseignant est de révéler l'artiste dans l'enfant, de l'engager à la réalisation de soi par l'émotion artistique.

L'offre pédagogique

Les disciplines enseignées :

- Cordes : violon, alto et violoncelle
- Vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette et cor
- Instruments polyphoniques : piano et guitare
- Voix : Voix enfants et adolescentes, chant lyrique et chant musiques actuelles
- Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, batterie, saxophone Jazz, voix

Formation et culture musicales

- Éveil musique et expression corporelle :
- Formation musicale pour les instruments/ voix classiques
- Formation musicale pour les Musiques actuelles :
- Intervention en milieu scolaire

Pratiques collectives

- « P'tits vents » : Orchestre d'harmonie cycle 1 & début du 2ème cycle
- « Récréàcordes » : Ensemble à cordes 1er & début du 2ème cycle

- Orchestre symphonique 2ème & 3ème cycle
- « Jazzàzol » : Ensemble Jazz 2ème & 3ème cycle
- Musique de chambre
- Ateliers des musiques actuelles amplifiées
- Ateliers improvisation Jazz
- « Chabadabada » : Chœur enfants/ ados

Danse

- Eveil et initiation
- Danse classique
- Danse Jazz
- Handidanse

Autres actions

- Petite enfance, interventions auprès des structures comme les multi-accueils ou le Relais Petite Enfance, interventions à l'ALSH
- Parcours handicap en musique et en danse
- Interventions en milieu scolaire liées au Plan Local d'Education Artistique (EAC)

Déroulement des études

Dans sa mission d'enseignement artistique spécialisé dont l'objet principal est la formation des amateurs mais également la préparation des élèves qui souhaitent intégrer un établissement pour suivre des études sur une voie professionnelle, le Conservatoire accompagne les élèves tout au long de leur formation en musique et en danse et les aide à s'orienter dans leurs choix artistiques.

Le Conservatoire offre un parcours diplômant structuré en cycles d'apprentissage, ainsi que des parcours non diplômants.

Définition du cycle

Selon les directives des Schémas d'orientations pédagogiques élaborés par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), les études musicales et chorégraphiques sont structurées, depuis 1984, en cycles d'apprentissage.

Un cycle est une période souple de formation (de deux à cinq ans) qui permet à l'élève d'acquérir les compétences attendues en suivant son propre rythme d'apprentissage.

Les études du Conservatoire sont structurées en trois cycles.

Structuration du cursus diplômant

L'élève s'inscrit dans un cursus structuré en trois cycles, qui peut être précédé d'une phase d'éveil ou/et d'initiation et qui lui permet de progresser à son rythme, selon ses appétences et compétences. Ce cursus, construit autour des aptitudes attendues en fin de cycles, l'accompagne et l'encadre tout au long de sa formation.

Éveil et initiation

En musique et en danse, l'éveil permet une ouverture et une découverte sensorielle globale à travers une approche ludique, sensibilise au monde sonore et installe les bases d'une certaine aisance et maîtrise corporelle.

La phase d'initiation suit l'éveil (musique, danse & musique et expression corporelle) et s'organise selon la discipline.

Premier cycle

Conçu comme un tout cohérent, ce cycle est celui du choix de la discipline artistique des apprentissages fondamentaux. Il permet à l'élève de vivre :

- **En musique** : la formation musicale, un apprentissage instrumental, une première expérience à travers le chant choral, et la découverte d'une pratique collective qu'il pourra développer en 2ème et 3ème cycle.

- En danse : l'acquisition des éléments techniques de base, un approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique ainsi qu'une découverte des œuvres chorégraphiques.

Deuxième cycle

C'est le cycle d'approfondissement des connaissances : il prolonge des acquis du premier cycle en permettant à l'élève d'accroître son expérience et ses savoir-faire, de développer son ouverture culturelle et ses aptitudes artistiques, d'acquérir une certaine autonomie et d'expérimenter des choix quant à sa pratique. De même, sa capacité grandissante à tenir sa place dans une pratique collective participe à son éducation au sein du groupe en tant qu'élément dynamique.

À l'issue du 2^{ème} cycle, l'élève peut obtenir un Brevet d'Études de 2^{ème} cycle, attestant de son niveau musical (BEM) ou chorégraphique (BEC).

Troisième cycle avec l'obtention du Certificat d'études musicales (CEM) ou du Certificat d'études chorégraphiques (CEC)

Le 3^{ème} cycle est celui de l'affirmation des aptitudes artistiques et techniques. Aboutissement du cursus de formation au Conservatoire de Panazol, ce cycle permet une pratique autonome et épanouie de l'élève au sein des pratiques amateurs.

Il est finalisé par l'obtention d'un :

- Certificat d'Études musicales (CEM)
- Certificat d'Études chorégraphiques (CEC).

Définissant un haut niveau de pratique amateur, ce Certificat est délivré selon des conditions d'obtentions définies par discipline.

Autres Parcours, non diplômants

Individualiser l'enseignement

Le projet personnel donne à l'élève des objectifs précis, un sens à ses études artistiques et il nourrit sa motivation. Ce projet rend l'élève actif et engagé dans son apprentissage. Pour établir un contrat didactique, il est nécessaire d'aider l'élève à décrire ses souhaits mais également de lui faire part de ses devoirs et responsabilités. Connaître le projet personnel de l'élève permet aussi de bien choisir les outils pour guider l'élève dans sa démarche.

Le parcours personnalisé

Ce parcours a pour but de proposer à l'élève une formation adaptée à son projet personnel, formalisée par un contrat d'objectifs qui sera renouvelé après validation par la direction et par le ou les enseignants concernés en fin d'année scolaire.

La durée maximum du parcours personnalisé est fixée à 4 ans.

Un parcours personnalisé peut donc atteindre la limite des 4 ans ou être quitté à la fin de n'importe quelle année, à l'initiative de l'élève ou de l'équipe pédagogique.

En musique, il est accessible aux élèves ayant validé une fin 2^{ème} année de 2^{ème} cycle en instrument et avec l'obtention de l'UV de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle en FM (contrôle continu).

L'enseignement s'articule autour de 2 domaines de disciplines comprenant :

- un cours individuel instrumental de 30 min,
- une ou plusieurs pratiques collectives (obligatoire).

En danse, il est accessible aux élèves ayant validé une fin de 3^{ème} année de 2^{ème} cycle.

L'enseignement s'articule autour d'un cours collectif technique hebdomadaire.

Parcours personnalisé pour les élèves en situation de handicap

Le conservatoire de Panazol accueille en musique et en danse des personnes dont le handicap ne nécessite pas de dispositif particulier mais simplement un aménagement de cursus en proposant notamment un suivi individualisé, un enseignement dans le cadre d'un cursus adapté (collectif ou individuel) et des outils pédagogiques appropriés. Plus de précisions dans le sous chapitre (page 37)

« Accueil des élèves en situation de handicap ».

Prestation de fin d'étude

Pour clôturer sa scolarité, un élève a la possibilité d'organiser un concert/une prestation de fin d'étude, sans passer un examen final, en musique ou en danse, et sera valorisé par une « Attestation de parcours artistique ».

Les élèves concernés : à partir du 2^{ème} cycle, 3^{ème} année ; en CEM / CEC ; en parcours personnalisé.

Évaluation

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et du développement des compétences. Sa fonction principale n'est pas de sanctionner la réussite ou l'échec mais de soutenir la démarche d'apprentissage des élèves et d'orienter ou de réorienter les interventions pédagogiques de l'enseignant

Évaluation continue, semestrielle

L'évaluation pour chaque discipline à l'intérieur de chaque cycle se fait sous forme de contrôle continu. Elle prend en compte :

- La progression dans les acquisitions
- L'assiduité aux cours (FM, instrument, pratiques collectives, danse...)
- L'investissement
- La régularité du travail
- La participation aux auditions, projets, spectacles et à la vie du Conservatoire

Des bulletins semestriels remplis par les professeurs sont adressés par mail aux familles ou sont visibles sur l'espace extranet du conservatoire. Ces bulletins comprennent les évaluations des professeurs concernés en formation musicale, instrument / voix, pratique collective et danse.

Contrôles ponctuels : Audition inter cycle

Tout élève s'inscrivant dans un cursus diplômant dans une discipline musicale classique ou chorégraphique doit passer au milieu de chaque cycle un contrôle ponctuel : une audition inter cycle, permettant ainsi aux équipes pédagogiques d'évaluer au mieux sa progression.

Cette évaluation permet un échange préalable, entre l'équipe pédagogique et les familles, et donne l'occasion de réaffirmer l'engagement nécessaire que requiert la formation au Conservatoire tant au niveau d'un travail personnel régulier que du matériel à acquérir.

Cette évaluation au milieu d'un cycle ne sanctionne pas l'élève mais, à partir d'une situation factuelle, lui permet de recevoir des conseils afin d'être préparé au mieux pour l'examen de fin de cycle.

Conseil de classe pour les élèves en 3^{ème} cycle, CEM ou CEC

Un Conseil de classe est mis en place pour les élèves en CEM et CEC, dans le but de les accompagner dans la préparation de leur Certificat d'étude musical/chorégraphique.

L'équipe pédagogique qui suit l'élève se réunit 3 fois par an (avant les vacances de Toussaint, après l'audition inter cycle, puis entre mai-juin), afin d'évaluer sa progression en vue de l'échéance.

Évaluation de fin de cycle, les examens

L'examen se caractérise par l'évaluation de compétences et connaissances acquises pour accéder au cycle supérieur. Il appartient aux professeurs de musique / danse de discuter du choix des élèves présentés pour la fin de cycle.

Les examens du conservatoire sont publics. L'enregistrement (audio ou vidéo) de ces examens est interdit. Les délibérations font l'objet de publication de résultats par voie orale et par voie d'affichage au Conservatoire.

Les décisions du jury sont souveraines.

Afin d'assurer que les élèves passent l'examen de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle dans les meilleures conditions, le jury invité et les élèves recevront en amont une charte de bonnes pratiques (cf. page suivante).

Les élèves et leur famille peuvent solliciter des rencontres avec les enseignants et/ ou la Direction pour évoquer le suivi de la scolarité.

Positionnement face aux différents publics

Les adolescents

Accueil au sein d'un cursus spécifique avec possibilité de passerelle à tout moment avec le cursus diplômant : un cours de formation musicale dédié a été créé, avec la volonté de leur proposer un enseignement plus adapté à leur âge et leur capacité à assimiler plus rapidement certaines notions.

Les adultes

Le Conservatoire a toujours accordé une place significative leur permettant un accès facilité à une pratique collective amateur. Là-encore, un cours spécifique de formation musicale leur est destiné.

Accueil des élèves en situation de handicap

Depuis 2017, le **Conservatoire de Panazol** porte une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Pour accueillir les personnes avec des besoins spécifiques dans les meilleures conditions, il a été mis en place :

- Dans le règlement d'études un « parcours handicap »
- Trois référents handicap dans l'équipe pédagogique
- Un fonds documentaire avec l'achat au fur et à mesure des livres autour du handicap
- Proposition de la formation continue régulière pour l'équipe pédagogique
- Participation annuelle aux projets autour du handicap (Téléthon, Autisme)
- En septembre 2022, création du réseau handicap 87 entre les établissements d'enseignement artistique de la Haute Vienne
- Ouverture d'un cours « Handidanse » depuis janvier 2024

Parcours handicap

Le conservatoire de Panazol accueille en musique et en danse des personnes dont le handicap ne nécessite pas de dispositif particulier mais simplement un aménagement de cursus en proposant notamment :

- un suivi individualisé
- un enseignement dans le cadre d'un cursus adapté (collectif ou individuel)
- des outils pédagogiques appropriés

Admission

L'accueil des personnes en situation de handicap nécessite une évaluation des demandes au cas par cas.

L'intégration des élèves se fait donc après un entretien préalable avec la Direction et les référents handicap.

En fonction du profil de l'élève et de son handicap, il pourra être orienté, soit vers un cursus traditionnel auquel cas il sera soumis aux mêmes conditions d'admission que les élèves de ce cursus, soit vers un parcours personnalisé.

L'élève bénéficie de 10 min de cours supplémentaires afin de lui laisser plus de temps dans l'apprentissage.

Contenu

Le parcours personnalisé tient compte des capacités d'évolution de l'élève dans le cadre de sa formation. En début de cycle, un contrat d'objectifs est signé entre l'élève ou son représentant légal (si l'élève est mineur) et le conservatoire, précisant les modalités de mise en œuvre des deux cycles proposés.

Handi'danse

Avec la proposition d'un cours « Handidanse » depuis janvier 2024, il s'agit d'aller encore plus loin dans la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap au Conservatoire de Panazol.

Les enjeux d'ouverture d'un cours spécifique comportent : Accueillir et intégrer le handicap dans l'enseignement de la danse, comprendre les enjeux d'une pratique artistique adaptée à travers les notions d'intégration et d'inclusion, mettre en lien sa propre démarche pédagogique avec les notions de pédagogies différenciées, non-directives, par atelier et la notion de méthode active, adapter la notion de composition chorégraphique au public.

Analyse

Le centre Cocteau n'est pas aux normes au niveau accessibilité pour les personnes en situation de handicap moteur. Notamment pour l'accueil du public et de la danse, les salles se trouvent au première étage et il n'y a pas d'ascenseur aux normes.

Malgré cette difficulté, le Conservatoire essaye d'adapter les cours si nécessaire pour permettre l'accessibilité des élèves concernés. Par exemple le cours de Handidanse est délocalisé dans la salle Dadat, laquelle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Conservatoire accueille par an environ 30 élèves en situation de handicap cela représente environ 8 % des élèves inscrits au Conservatoire.

Proposition de la formation continue sur le handicap pour l'équipe pédagogique

Les formations « spécifiques handicap » dispensées auprès de l'équipe pédagogique depuis 2019 sont les suivantes :

- « Mise en place de l'accueil des élèves en situation de handicap au Conservatoire »

Formation en intra le 10 septembre 2019, 9h00-17h00, salle Marais1. Formateur : Patrick Guilhem, formation dispensée par le pôle supérieur Aliénor de Poitiers, pris en charge par le CNFPT.

- « Inclusion des personnes autistes dans les établissements d'enseignement artistique »

Formation en interne le vendredi, 4 février 2023, 9h00-13h00, salle Jean Cocteau, Panazol.
Intervenants : Charles Durham et Dr. Geneviève Macé, en partenariat avec « Autisme Amitié » de Panazol

« Danse et handicap » Formation en interne le 12 – 13 février 2024 à Limoges entre le CRR de Limoges, le CRC de Panazol et CRI de St Junien. Formation dispensée par le pôle supérieur Aliénor de Poitiers, pris en charge par le CNFPT

- « Sensibilisation à la démarche en réhabilitation psychosociale »

Le mardi 5 mars 2024 de 9h00-13h00 et le lundi 25 mars 2024 de 13h00-17h00 au Centre référent d'Esquirol, dispensée par le centre référent de réhabilitation de Limoges : www.C2RL.fr

Pourquoi se former tout au long de la vie ?

*Se former tout au long de sa vie s'inscrit peu à peu comme **un nouveau paradigme**. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a publié un rapport sur le sujet mettant en lumière la nécessité d'instaurer d'ici 2050 **une culture de l'apprentissage durant toute la vie**.*

Le rapport « Adopter une culture de l'apprentissage tout au long de la vie » explique en effet que « l'apprentissage tout au long de la vie favorise la capacité des individus à gérer le changement et à construire l'avenir de leur choix. Apprendre à apprendre et à gérer son itinéraire de formation personnel doit devenir une compétence de base ».

(Extrait de l'article : <https://www.viametiers.fr/formation-continue-enjeux/>)

*Pourquoi la volonté de créer un réseau Handicap EEA87 ?
Au printemps 2022, le réseau des directeurs EEA87 (Directeurs des établissements d'enseignement artistique de la Haute Vienne) souhaitait développer un réseau autour du sujet « L'accès des personnes en situation de handicap aux établissements artistiques » afin de susciter l'échange entre les structures et aider un public en difficulté*

Récapitulatif de la première année 2022-2023 du réseau handicap 87 :

Première rencontre le lundi 5 septembre 2022, 9h30-11h30, salle Jean Marais 1, Panazol

8 structures étaient présentes : St Yrieix, St Junien, Ambazac, Couzeix, CRR, Panazol, Isle, Feytiat avec 22 professeurs.

Ordre du jour : Premier contact entre les structures ; Échanges sur le sujet ; Retours d'expériences ; Travail sur la création d'un réseau.

Deuxième rencontre le vendredi 3 février 2023 9h00-13h00, salle Jean Cocteau, Panazol pour une formation, « Inclusion des personnes autistes dans les établissements d'enseignement artistique »,

Intervenants : Dr Geneviève Macé & Charles Durham

« Il ne suffit pas d'être conscient de l'autisme, nous devons accepter, soutenir, respecter et inclure les personnes autistes ». 18 différentes structures ont été présentes, avec 60 participants.

Troisième rencontre le jeudi 27 avril 2023, 9h30-11h30, salle Jean Marais 1, Panazol

8 structures étaient présentes : CRR de Limoges, CRC de Panazol, CRI de St Junien, Écoles de musique de Couzeix, Ambazac, Feytiat et Isle, avec 17 professeurs.

Ordre du jour : Tour de table ; Recensement des besoins en formation pour l'année scolaire 2023-2024 ; Mise en place d'un e-groupe.

Conclusion :

Après cette première année, la périodicité de trois fois par an semble pertinente pour le fonctionnement du réseau. En octobre et juin une réunion classique, en janvier/ février/ mars une rencontre sous forme de formation/ conférence.

L'année scolaire 2023-24

1^{ère} réunion RESEAU Handicap 87, mardi 3 octobre 2023, 9h30-12h00 Centre culturel Jean Cocteau, Panazol 9 structures étaient présentes : CRR de Limoges, CRC de Panazol, CRI de St Junien, École de musique de Couzeix, St Yrieix la Perche, Ambazac, Feytiat, Isle, école primaire Jaurès-Turgot, avec 19 personnes.

Ordre du jour : Présentation du fonds documentaire de la Médiathèque du CRR autour du handicap. Ce fonds documentaire est accessible aux personnes faisant partie du réseau ; Tour de table avec des évolutions en cours ou abouties, des nouveautés de chaque structure par rapport au handicap ; Questions, échanges divers.

2^{ème} rencontre : deux formations ont pu être proposées

« Danse et handicap » : le 12 – 13 février 2024 à Limoges

Formation en interne entre le CRR de Limoges, le CRC de Panazol et CRI de St Junien. Formation dispensée par le pôle supérieur Aliénor de Poitiers, pris en charge par le CNFPT. 12 participants, issus de 3 structures différentes (CRR de Limoges, CRC de Panazol et CRI de St Junien) ont participé à cette formation.

Contenu de la formation :

OBJECTIFS : Accueillir et intégrer le handicap dans l'enseignement de la danse. Comprendre les enjeux d'une pratique artistique adaptée à travers les notions d'intégration et d'inclusion. Mettre en lien sa propre démarche pédagogique avec les notions de pédagogie différenciée, non-directive, par atelier et la notion de méthode active. Saisir l'organisation d'un cours type de « handidanse » d'un point de vue théorique et pratique. Aborder la notion de composition chorégraphique

- « Sensibilisation à la démarche en réhabilitation psychosociale » Le mardi 5 mars 2024 de 9h00-13h00 et le lundi 25 mars 2024 de 13h00-17h00 au Centre référent Limoges C2RL
- Une formation en interne dispensée par le centre référent de réhabilitation psychosociale Nouvelle Aquitaine Nord : www.C2RL.fr

25 participants, issus de 6 différentes structures (CRR de Limoges, CRC de Panazol, CRI de St Junien Ecoles de musique de Couzeix, d'Ambazac et Bellac) ont participé à cette formation.

Contenu de la formation :

Objectifs : Participer à l'émergence de la réhabilitation psychosociale ; Faciliter la compréhension des partenaires vis-à-vis des maladies psychiques.

Contenu du programme : Approche sémiologique en psychiatrie : les différents troubles ; Spécificité du handicap physique ; Les grands concepts de la réhabilitation psychosociale, intégration dans le parcours de l'usage ; Discussion, échanges.

3^{ème} réunion : jeudi 13 juin 2024, 9h30-11h30, salle Jean Marais 1, Panazol

Ordre du jour : Tour de table ; Faire le point sur l'année passée ; Recensement de besoins en formation pour l'année scolaire 2024-2025

Développement d'actions du Conservatoire en milieu scolaire et avec des partenaires

4.1 - Éducation nationale

L'éducation en général et l'éducation artistique en particulier se révèlent être les moyens les plus efficaces pour permettre aux plus jeunes de se confronter à ce monde en proie à des mutations profondes (changement climatique, conflits, montée de l'extrémisme, révolution digitale...).

Elle renforce leur compréhension du monde et de la diversité culturelle, leur confiance en soi, leurs aptitudes, leur tolérance, leur ouverture aux autres.

Inscrire la musique au cœur de son projet de classe participe à une démarche de démocratisation culturelle. Art du vivre et faire ensemble par excellence, il est aujourd'hui reconnu que la musique a toute sa place à l'Ecole.

L'intervention en milieu scolaire

L'intervenante en milieu scolaire est un maillon essentiel permettant de proposer des objectifs et des dispositifs en adéquation avec le public visé et les partenaires culturels. L'intervention en milieu scolaire à Panazol existe depuis le début des années 80 à Panazol. Actuellement, la professeure (titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant, le « DUMI ») consacre 13h à des interventions en lien avec les professeurs des écoles, auprès des classes maternelles et élémentaires, donc avec 809 élèves sur l'année scolaire 2023-2024. Ce travail donne chaque année naissance à des projets polyvalents et exigeants, mettant en exergue des valeurs humaines, sociales et de partage en lien étroit avec l'enseignement à l'école.

Pour voir tous les élèves régulièrement, un roulement est établi avec les classes d'une année sur l'autre. Des projets à l'année pour certaines classes et des créneaux pour des ateliers ponctuels pour les autres, permettant ainsi à chacun de s'y retrouver. L'intervenante est toujours disponible pour des besoins, des ressources en fonction des demandes. De nombreux spectacles sont préparés en collaboration avec les écoles, dont la création a lieu en mai-juin.

Les classes ont leurs propres projets sur l'année, par exemple en 2023-2024 : Projet gourmand (2 CM2) ; Projet Émotions (2 CM1/CM2) ; Projet DRAC droits Humains (2 CM1), "Droits humains", le 15 mars 2024 à St Yrieix la Perche ; Projet Jean de la Fontaine (2 CE1 / CE2) ; Projets chansons en papillotes (2 CM2) ; Projet sport et musique (2 CP / CE1) ; Projet Ça percute (2 CE2).

Un projet très réussi en 2023 était un bal de danses traditionnelles réunissant 15 classes réparties entre les grandes sections, CP, CE1 et CE2 et le groupe « Roule et Ferme Derrière » qui a accompagné le jour du spectacle les enfants.

En 2023-2024, le projet « Les mêmes chantent pour Elles », un projet de Chorale entre plusieurs écoles (Panazol, Saint Yrieix-la-Perche et Saint-Germain les Belles), 175 élèves accompagnées par deux artistes féminines (Agathe et Florence Kolski) ont écrit des œuvres musicales qui ont été chantée sur scène le 15 mars à Saint Yrieix la Perche au profit d'une association des droits de femmes.

Les actions de l'intervenante en milieu scolaire constituent également des maillons essentiels pour créer des passerelles avec les disciplines du Conservatoire, par exemple : participation à la cérémonie du 11 novembre ; participation au Téléthon ; participation au Concert UNICEF en novembre 2023 avec 4 classes de l'école Turgot Jaurès.

L'intervenante intervient depuis novembre 2023 chaque lundi dans la nouvelle classe UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) à l'école primaire Turgot Jaurès.

L'équipe pédagogique intervient à l'Éducation nationale.

▪ Les présentations des instruments et de la danse

Entre fin avril et début juillet, les professeurs présentent leurs instruments aux écoles maternelles Kergomard et Wallon ainsi qu'aux élèves du groupement scolaire Turgot- Jaurès soit par des interventions classiques, soit par des mini-concerts. Depuis 2020, la danse participe également à ces présentations dans le préau chauffé pour avoir suffisamment de place et avec à la fois 2-3 classes présentent.

Les élèves en 5^{ème} et 6^{ème} du Collège Leon Blum profitent de deux concerts pédagogiques annuels avec le département des musiques actuelles au centre culturel municipal John Lennon. Étant dans un vrai espace dédié aux musiques actuelles amplifiées, ces concerts permettent aux élèves de vivre une véritable expérience de concert de musiques actuelles amplifiées.

▪ Avec des « Apéro-concerts »

De nombreuses interventions sont également organisées par l'équipe enseignante pour proposer aux enfants des écoles élémentaires des moments musicaux animés par leurs camarades inscrits au Conservatoire : ces « apéro-concerts », qui ont lieu deux fois par an, reçoivent pendant la pause méridienne un accueil chaleureux dû à la proximité du public avec les jeunes musiciens présentant leur instrument.

PRESENTATIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES EN 2022 ENTRE LE 9 MAI ET LE 31 JUIN		
École maternelle Wallon	14 interventions, 13 en musique et 1 en danse	Environ 350 enfants
École maternelle Kergomard	19 interventions, 5 en danse et 14 en musique	Environ 475 enfants
Totale aux 2 écoles maternelles :		825 enfants
Écoles primaires	46 interventions 10 en danse et 36 en musique	Environ 1175 élèves
Collège Léon Blum	2 présentations	240 élèves (120 élèves en 6 ^{èmes} et

	(le jeudi, 2 juin, à John Lennon à l'issue du concert 100 % du 1 juin)	120 élèves en 5 ^{ème})
--	--	----------------------------------

TOTAL :	2240 élèves « touchés » *
----------------	-------------------------------------

* Un enfant suit plusieurs présentations d'instrument/ danse, raison pour laquelle le chiffre est plus élevé que le nombre d'enfants de la collectivité.

Le temps périscolaire

Le temps périscolaire est également mis à profit pour proposer aux enfants scolarisés des cours du Conservatoire :

- Deux cours d'éveil musical et d'expression corporelle sont animés dans chacune des écoles maternelles par deux professeurs, l'un de danse et l'autre de musique, à destination des enfants de grande section de maternelle.
- Des cours d'instruments sont mis en place entre midi et deux heures pour certains instruments dans les locaux de l'école primaire.
- Depuis le passage de la collectivité sur la semaine à quatre jours en septembre 2021, le Conservatoire propose des ateliers pour le plan mercredi. Des ateliers autour du chant chorale, initiation à la danse et une découverte musicale par la méthode d'O Passo, la découverte instrumentale et du Soundpainting permet aux élèves de découvrir l'enseignement artistique d'une manière ludique.

Analyse

Le Conservatoire de Panazol intervient régulièrement dans les écoles maternelles et primaires par le biais régulier de la Dumiste ainsi que ponctuellement au Collège Leon Blum.

13 heures par semaine ne semblent pas suffisantes pour permettre de proposer à tous les élèves d'une manière régulière des séances musicales entre la petite section et le CM2.

Il serait nécessaire d'avoir des heures supplémentaires pour pouvoir assurer une éducation culturelle pour chaque enfant pendant toute la scolarité aux écoles de Panazol.

4.2 - Relais Petite Enfance, crèches et interventions à l'ALSH

Séance d'éveil musical et expression corporelle

Dès la naissance, la musique et l'expression corporelle participent à l'éveil des sens du nourrisson.

Très vite, elle nourrit les capacités émotionnelles et intellectuelles des enfants, elles contribuent à la créativité et à l'ouverture d'esprit. Pratiquées collectivement, elles sont un moteur essentiel de la cohésion sociale, de la mixité et du partage

Depuis septembre 2021, le Conservatoire propose entre 6 et 8 séances annuelles pour la tout petite enfance. Cela concerne les enfants du Relais Petite Enfance et ceux des deux crèches de la municipalité, « Pomme d'Api et « Les P'tits loups ». Les deux professeurs qui animent ces séances sont spécialisées pour la petite enfance, elles interviennent hebdomadairement pour les cours éveil musical et expression corporelle au Conservatoire.

Les séances durent 45 minutes et se déroulent dans la salle de danse du Conservatoire. Pour préserver du calme dans ce cours, le nombre des enfants est limité à 12 enfants et 10 adultes par séances.

Analyse :
Ce format d'éveil artistique est né en 2021.
Doté d'une fréquentation très régulière, ces séances méritent d'être explorées
d'avantage.
Sur les années à venir, il faudra augmenter le nombre de séances pour pouvoir
maintenir les petits groupes, afin que les séances puissent se dérouler dans une
atmosphère calme.

Interventions à l'ALSH, Accueil de loisirs Jules Verne à Panazol

Le Conservatoire intervient ponctuellement à l'accueil de loisirs Jules Verne, sur demande spécifique de la structure.

En 2020-2021, des séances pour découvrir la danse ont été proposées, avec la professeure de danse. En 2023, une initiation au chant chorale était proposée sur 2 mois par la professeure de chant.

4.3 - Avec les établissements d'enseignement artistique du département/ de la région

Le Conservatoire de Panazol travaille avec plusieurs structures du territoire, soit ponctuellement, soit d'une manière régulière.

Réseau des directeurs EEA87

En septembre 2020, sur la volonté de quelques directeurs, le réseau des directeurs des établissements d'enseignement artistique de la Haute-Vienne, EEA87 était créé pour travailler en commun sur les différentes thématiques et difficultés dans l'enseignement artistique.

Ce réseau se réunit au début de chaque vacances scolaires. La proximité des membres permet des échanges en direct. Huit structures y participent d'une manière régulière (CRR de Limoges, CRI de St Junien, CRC de Panazol, les écoles de musique de Couzeix, St Yrieix la Perche, Bellac, Feytiat, Isle et Ambazac).

Avec le CRR de Limoges

Une convention de partenariat était mise en place en 2017- 2020 entre le Conservatoire de Limoges et le Conservatoire de Panazol. Le partenariat a débuté par les échanges entre professeurs de danse contemporaine de Limoges et de modern Jazz de Panazol. Des prestations communes se sont faites sur des temps forts tels que spectacles de fin d'année ou journées portes ouvertes. Environ une quinzaine d'élèves de chaque établissement ont participé entre 2017-2020. Ensuite, ce partenariat s'est étendu également sur le département des musiques actuelles et la possibilité pour des élèves de Panazol de participer aux Master classes du Conservatoire de Limoges.

De nombreux professeurs de cet établissement sont invités en tant que jurys.

Les auditions multi-instruments, « Patchwork » du Conservatoire de Panazol sont ouvertes aux élèves du CRR de Limoges sur inscription de leur professeur

En septembre 2021, trois élèves en danse classique du Conservatoire de Panazol ont pu participer à « La Vénitienne », un opéra baroque de Michel de la Barre (1705). Pour les élèves danseurs, cela représentait 5 sessions de 3 jours autour de la danse baroque et du travail scénique avec Gilles Poirier (Danseur, Chorégraphe et Professeur au CMBV). Le projet s'est terminé avec une production scénique, le 16 septembre 2021 à l'Opéra de Limoges.

En janvier 2023, des journées consacrées à l'improvisation sous toutes ses formes (musique ancienne, trad, impro générative et jazz) ont été organisées au CRR. Le professeur de saxophoné Jazz de Panazol était sollicité pour faire une conférence en binôme avec le professeur de saxophone du CRR.

Un travail régulier entre la chorale Chabadabada et le chœur des jeunes « La chanterie » se poursuit depuis 2019, avec des concerts en commun à la fin de chaque année scolaire. Ce projet intègre la classe d'art dramatique du CRR de Limoges donc les élèves de la chorale de Panazol ont la possibilité de travailler avec une metteuse en scène en préparant ce spectacle.

« L'école est fermée » de C.H. Joubert : Projet transversal entre les classes de clarinette de Panazol, d'Isle et du CRR, Chabadabada et d'une classe de FM du CRR. Restitution publique le 2 juillet 2024 dans la salle Cocteau et le 27 juin au CRR de Limoges.

Avec d'autres établissements d'enseignement artistique

Le département des musiques actuelles a mis en place les examens communs avec l'école de musique de Couzeix. Des réunions préparées en amont ont permis de confronter les approches pédagogiques et de proposer des objectifs communs en fin de cycle : ceux-ci feront l'objet d'un bilan régulier et permettront sans doute d'initier des partenariats au sein des autres départements.

Certaines disciplines ont également fédéré des rencontres départementales ou régionales auxquelles le Conservatoire de Panazol participe activement, notamment avec l'association « ERETECE, Rencontre Trompette- Cornet » basé sur Bellac (actions pédagogiques et musicales : rassembler des élèves des classes trompette-cornet ; créer une émulation autour de la musique d'ensemble ; pérenniser notre passion pour cet instrument de musique ; organiser des stages et des animations) ; la reprise de la journée du cor en 2023, rassemble les élèves de cor de Panazol, Limoges, Bellac et Guéret ; jusqu'en 2017 les rencontres de saxophone ont été organisées annuellement.

L'orchestre symphonique est en échange régulier avec l'ensemble à cordes du Conservatoire à rayonnement départemental « Emile Goué » de Guéret.

Un projet commun entre la classe d'orchestre et l'harmonie Limoges est en train de se mettre en place avec un concert commun entre les deux orchestres en avril 2024 au ROK.

Un début de réseau en Formation musicale, entre le CRR de Limoges, le CRI de St Junien, le CRC de Panazol, les écoles d'Isle et Couzeix est en train de se mettre en place depuis 2023.

Le lycée professionnel Maryse Bastié

En 2018 et 2019, deux master classes, dispensées par un enseignant du lycée, ont été organisées autour de la technique du son pour les élèves du Conservatoire de Panazol.

4.4 - École du spectateur

Processus de travail pensé en partenariat entre une équipe pédagogique et une équipe de création et de diffusion, l'école du spectateur est une démarche éducative par laquelle les élèves apprennent à devenir des spectateurs actifs et désirants, et à appréhender la musique et la danse comme une pratique artistique vivant au-delà de la seule expérience du travail personnel de l'instrument/ de la danse. Elle leur permet d'acquérir, dans le partage d'une culture commune, jugement esthétique et esprit critique

L'opéra de Limoges

Depuis 2018, les élèves inscrits au Conservatoire bénéficient dans le cadre de l'école du spectateur de tarifs préférentiels pour les spectacles à l'opéra de Limoges.

Entre 2018 et 2022, il y avait une programmation prédéfinie d'environ 12-16 spectacles pour les élèves du Conservatoire. Depuis septembre 2023, les tarifs préférentiels s'appliquent sur l'ensemble de la programmation 2023-2024.

Certaines classes, comme les classes en Formation musicale, la chorale Chabadabada et les classes de piano, ont choisi des spectacles pour les intégrer dans leur projet pédagogique de l'année scolaire.

La fédération HIERO, fédération des associations de musiques actuelles à Limoges depuis 1997

Depuis 2019, il y a des échanges ponctuels avec l'association Hiéro de Limoges. Que cela soit sur des conférences ponctuelles (l'histoire des musiques actuelles amplifiées) des master classes

(entretien de la guitare électrique) ou des propositions de concerts dans le cadre de l'école du spectateur.

Le ROK – Espace filature

Depuis l'ouverture du ROK et la mise en place d'une programmation culturelle par la Direction des affaires culturelles en 2021, les Panazolais ont la possibilité d'écouter des concerts de qualité dans cette salle de proximité. Environ 15 spectacles par an sont proposés au ROK. Pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus, l'entrée est gratuite.

Grâce à la direction des affaires culturelles, des projets fructueux ont pu se mettre en place :

- en novembre 2021, un concert et une master classe avec le pianiste Jean-François Bouvery ;
- en avril 2022, un concert et une master classe avec la trompettiste Lucienne Renaudin Vary, avec la participation de l'association ERTECE, qui a rassemblé plus de 7 établissements d'enseignement artistiques pour la spécialité trompette.
- en février 2023, un concert et une master classe avec le quatuor « Les Célestines », musiciens de la garde Républicaine ;
- en avril 2023, un projet de Concert en premier partie avec l'ensemble Jazz et l'orchestre symphonique du Conservatoire et le quatuor de Jazz « Redux » en deuxième partie avec une master classe pour piano et batterie.
- En avril 2024 : Concert en commun entre le Jazzensemble « Jazzàzol » et l'harmonie de Picanya. Partage du plateau pour ce concert avec un programme en commun pour finir le concert.

4.5 - Le Centre d'animation de Panazol (CAP) : les concerts au Café'In

Le Café'In est un projet atypique qui s'inscrit dans son époque. Chaque mois, l'espace Évasion de Panazol devient pour quelques heures le Café'In : une bulle culturelle qui propose des concerts, ciné-débats, spectacles, théâtre, causeries, jeux. Un lieu de pratique artistique qui permet à chacun de partager ses talents, sa créativité à travers des formes artistiques participatives : slam, bœuf musical, soirées d'écriture, découvertes, théâtre d'impros...

Un lieu d'éducation populaire qui suscite la réflexion et l'esprit critique à travers des débats, du théâtre forum et des ateliers.

Un café responsable, soucieux de la relocalisation de l'économie, où on propose des produits issus des circuits courts. Refaire le monde autour d'un café, et pourquoi pas ?

Dégustation de produits locaux, convivialité et festivités complètent le programme de ces soirées.

Depuis la création du Café'In en novembre 2017, le Conservatoire participe à sa programmation culturelle avec environ 8 concerts par an. Le but est de faire jouer les élèves dans un autre lieu que la salle Cocteau, dans un espace intimiste et décontracté, mais aussi de permettre au public de l'Évasion/CAP d'assister à ces concerts gratuits alors qu'il ne se serait pas déplacé au centre Cocteau.

4.6 - La Médiathèque

- Le Conservatoire et la Médiathèque travaille de manière ponctuelle sur des projets
 - Le Conservatoire participe au concert pour l'ouverture d'Octobre Rose à la médiathèque depuis 2021 et depuis 2018 au « projet autisme ».
 - Pendant deux ans, le Conservatoire a participé au festival Manga, projet de la municipalité, porté par la Médiathèque.
-

Analyse :

La proximité des deux structures invite à davantage de rapprochement, comme la participation par exemple des musiciens/ danseuses aux différentes activités

de la Médiathèque. Des impromptus musicaux, des concerts-conférences, par exemple autour des musiques actuelles amplifiées ; des conférences sur des thématiques différentes ; donner une touche musicale pour la nuit de la lecture. Un nouveau lien va se tisser avec la mise en place d'une parthèque plus vaste et l'utilisation du même logiciel que la médiathèque. Les élèves du Conservatoire auront, avec l'inscription au Conservatoire, automatiquement une carte de lecteur à la Médiathèque.

4.7 - Comité de jumelage

Depuis 2015, le Conservatoire entretient un partenariat actif avec le comité de jumelage de Panazol. Panazol est effectivement jumelé depuis 1992 avec Picanya, (commune d'Espagne de la province de Valence) ainsi que depuis 2013 avec Markt Erlbach (commune de Bavière en Allemagne, située dans l'arrondissement de Neustadt an der Aisch/ Bad Windsheim dans le district de la Moyenne-Franconie).

Trois voyages musicaux ont pu avoir lieu depuis 2015. En avril 2015, voyage musical en Allemagne à Markt Erlbach avec l'orchestre d'harmonie du Conservatoire. En juillet 2017, voyage musical en Espagne à Picanya, avec l'orchestre d'harmonie du Conservatoire. En avril 2024, l'orchestre symphonique et des élèves de la classe de danse en 2^{ème} et 3^{ème} cycle sont partis à nouveau à Markt Erlbach.

COMITE DE JUMELAGE / CONSERVATOIRE DE PANAZOL « LA MUSIQUE, UNE VOIE VERS L'EUROPE »

Voyage à Markt Erlbach du 15 au 20 avril 2024

(Extrait du document pour la demande de subvention auprès de l'office franco-allemand pour la Jeunesse, OFAJ, une organisation internationale qui s'engage en faveur de la coopération franco-allemande)

Monter un concert commun avec l'orchestre Rangau Muzikzug de notre ville jumelle n'est pas une idée nouvelle. Cette expérience a déjà été réalisée en 2015 (voyage du conservatoire en Allemagne) puis en 2021 (venue de l'orchestre allemand à Panazol dans le cadre des cérémonies marquant les 10 ans du Jumelage des deux villes).

Ce qui est nouveau dans le projet présenté ici,

C'est que la section Danse classique du Conservatoire s'intègre au projet. Ce qui est nouveau aussi c'est la volonté des organisateurs de profiter de cet évènement à la fois convivial et culturel, pour essayer d'aller plus loin en intégrant à ce programme bâti par les jeunes eux-mêmes, des moments formels de rencontres avec les jeunes Allemands, ainsi que des moments de réflexion en commun.

Plusieurs difficultés ont été répertoriées :

L'orchestre Rangau Muzikzug est un orchestre clairement multi générationnel. Cependant il possède une section importante de jeunes musiciens (ados et jeunes adultes). C'est ce groupe-là qui va être sollicité en priorité pour accueillir les jeunes Français dans les familles. Les échanges multigénérationnels ne seront pas abandonnés car ils représentent une source de richesse comme nous l'avons constaté en 2015 et 2021.

Les jeunes Allemands ne sont pas en période de vacances scolaires et ne seront en principe pas disponibles au cours de la journée. C'est pourquoi il a été prévu des sessions de rencontres placées en fin d'après-midi ou en début de soirée.

Deux types d'ateliers : Soit avec un thème choisi par les organisateurs, soit consacrés aux répétitions communes du programme musical prévu.

Pratique de la langue de l'autre : des cours sur place n'apparaissent pas comme la meilleure des solutions au regard des activités déjà mises en place. Emploi du temps chargé, et difficultés organisationnelles. Nous avons opté pour la mise en

place de 15 heures d'enseignement avec le professeur d'allemand employé par le Comité de Jumelage. Ces cours placés le samedi matin auront un double objectif : Familiariser les jeunes Français à quelques expressions ou formules allemandes, mais aussi à les sensibiliser à certains aspects du mode de vie allemand qui peuvent étonner, voire dérouter les jeunes Français.
Le programme de la semaine équilibre et harmonise les moments de découverte, de culture, de convivialité, d'échanges et de réflexions communes et aussi de travail.

4.8 - Big Band Collectif129

Composé d'une vingtaine de musiciens, le Collectif 129 propose un répertoire éclectique, allant du blues au funk, en passant par la salsa et les grands standards du jazz.

Depuis septembre 2019, la collectivité laisse à titre gratuit une salle pour les répétitions de ce Big Band.

En contrepartie, le Collectif 129 joue une à deux fois par an aux manifestations de la collectivité et fait des concerts en partenariat avec des élèves du Conservatoire. Cet échange/ partenariat permet aux élèves de découvrir un vrai ensemble Jazz et leur donne la possibilité de l'intégrer par la suite s'ils le souhaitent.

4.9. - Panarock

Depuis 2021, les élèves du département de musiques actuelles font régulièrement des concerts en partenariat avec l'association « Panarock », deux fois par année scolaire.

Cette coopération permet aux jeunes musiciens de prendre contact avec le tissu associatif. Cela leur permet d'avoir des pistes pour une continuité « après » leurs études au Conservatoire.

4.10 - Saison artistique et rayonnement culturel

Se produire sur scène

*La musique et la danse sont des arts vivants.
On apprend la musique et la danse pour se produire en spectacle et en se produisant en spectacle.
Dès les premiers pas dans l'enseignement artistique, le professeur doit encourager et favoriser les prestations régulières sur scène, quels que soient la formation et les styles choisis.
Se présenter sur scène permet à l'élève de prendre conscience de sa progression grâce au travail réalisé à la maison, d'apprendre à gérer positivement le trac et d'atteindre la finalité de son travail*

Le Conservatoire de Panazol a une saison artistique riche et éclectique. La pédagogie, mise en avant au Conservatoire à partir du premier cycle, s'appuie sur de nombreuses actions de diffusion.

*C'est pourquoi, **plus de 80 manifestations** ont été organisées en 2022- 2023 avec plus de 9 000 spectateurs.*

▪ Master classes et stages

La participation des élèves aux stages est très bénéfique pour l'apprentissage artistique. Rencontrer d'autres apprentis musiciens et danseurs, jouer et danser avec eux en dehors des lieux habituels est une grande source de motivation. Raison pour laquelle le Conservatoire propose, dans les moyens financiers possibles, des stages et master classes en plus de l'enseignement artistique dispensé pendant l'année scolaire.

Depuis 3 ans, un stage de danse sur deux jours avec une intervenante extérieure est offert aux élèves pendant les vacances de la Toussaint.

De nombreuses master classes ont pu se mettre en place avec la programmation du ROK et la volonté de la municipalité de faire bénéficier les élèves du Conservatoire de cette programmation.

- **Portes ouvertes**

Le Conservatoire propose des portes-ouvertes en mars/ avril sur une durée d'une semaine. C'est une proposition ouverte à tous les Panazolais d'écouter des concerts, d'assister à des répétitions ou des cours publics, de rencontrer les équipes enseignantes et administratives, et même de venir découvrir et essayer les instruments de musique. C'est également l'occasion de découvrir un panorama des cours individuels et collectifs dans différents styles (classique et musiques actuelles), différentes disciplines (musique et danse) sans oublier un parcours des lieux d'enseignement, de répétitions et de spectacles, au sein du Centre Cocteau ou hors les murs (médiathèque, en extérieur...)

- **Les projets ponctuels**

Pour créer une dynamique de classe et avoir le temps d'aborder les sujets complémentaires au travail effectué au cours de l'année, qui sont indispensables pour la formation de l'élève, il est important d'intégrer dans son enseignement, chaque année, un projet thématique différent. Le but de ces projets est d'aborder des paramètres précis avec intensité, plus que ne peut le permettre un cours de 30 ou 45 minutes. Les thématiques sont variables et infinies : travail sur l'écriture et l'improvisation, la musique et le théâtre, des projets en département ou avec d'autres instruments, des échanges d'orchestre, des projets réunissant la danse et la musique, la musique et la peinture .

- **Participation active à la vie sociale et culturelle de la collectivité**

Le Conservatoire est une source de création et de diffusion culturelle. Il participe à la ~~réduction~~ des inégalités sociales en permettant à tous l'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et cherchent à toucher un public toujours plus large.

- **Les interventions à l'EPHAD**

La musique stimule le cerveau...

Concernant le cerveau et notamment les malades atteints d'Alzheimer, même si elle ne guérit pas, la musique procure un apaisement qui peut aider à se remémorer certains souvenirs ou sensations. En effet, l'une des vertus de la musique est sa capacité à stimuler la mémoire émotionnelle, au même titre qu'un souvenir olfactif ou gustatif qui nous replonge en enfance.

Dans certains cas, grâce à la musique, les capacités de concentration et d'attention s'améliorent. Et comme le cerveau est aux commandes du reste du corps, la motricité semble elle aussi être positivement impactée. Enfin, pour les victimes d'AVC (accident vasculaire cérébral), la musique favoriserait la récupération du langage notamment pour les personnes qui souffrent d'aphasie.

Le Conservatoire a repris en 2023 les interventions à l'EPHAD de Panazol avec un petit spectacle musique et danse. Avant le COVID, le Conservatoire intervenait au moins deux fois par an dans l'EPHAD.

En 2021, un professeur a fait un enregistrement sur demande pour le jardin sonore, un aménagement spécifique pour des patients d'atteints d'Alzheimer.

- **Passeur de culture**

L'équipe pédagogique est au service d'une politique culturelle. Connaître celle de la ville est essentiel pour contribuer à la diffusion des actions culturelles dans la cité.

Il est important de prendre en compte le rayonnement du Conservatoire sur le territoire. Ceci permet de créer de nouveaux projets en collaboration avec différentes structures comme les bibliothèques, les maisons de quartiers, les musées, etc., et toucher ainsi un public varié pour

contribuer à l'ouverture culturelle. Il est utile de faire jouer les élèves en dehors de l'école de musique afin d'aller à la rencontre d'autres publics. Que cela soit pour les élèves ou pour les artistes professionnels, il est indispensable et enrichissant de se positionner en tant que médiateur entre un projet artistique et un public.

▪ **L'enseignant, un artiste en résidence**

Il est indispensable d'avoir, en tant qu'enseignant, une vie musicale active qui permette de progresser et d'évoluer dans sa pratique instrumentale et musicale. Les projets musicaux sont source de motivation et d'énergie, nourrissent et élargissent la réflexion sur l'art et la pédagogie. L'enseignant est un artiste en résidence dans sa collectivité, raison pour laquelle on voit régulièrement l'équipe pédagogique sur scène au cours des différentes manifestations de la Collectivité (Concert des professeurs au bénéfice de l'UNICEF fin novembre ; participation à Octobre Rose ; à la Journée de la femme le 8 mars, à la Journée nationale de l'autisme autour du 4 avril et pour des demandes différentes de la Collectivité).

4.11 - Le planning des manifestations de l'année 2022- 2023

DATES	HORAIRE	THEME	SALLES	Public
04/09/2022	9h00-18h00	Forum des associations	Morpiénas	80
30/09/2022	18h00	Octobre rose : Danse, guitare & saxophone	Médiathèque	50
08/10/2022	19h00	Octobre Rose : Panarock et ateliers MAA	Médiathèque / Le Rok	220
21/10/2022	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	49
25 & 26 /10/22	13h30-20h00	Stage de danse	Béjart	35
08/11/2022	19h45	Concert à la Geneytouse, piano	Maison du Berger	35
11/11/2022	11h00	Cérémonie 11 novembre	Place de la République	400
12/12/2022	20h00	Festival trio de trompette, participation classe de trompette	Blond	100
15/11/2022	20h	Audition Patchwork	Cocteau	Annulée
22/11/2022	20h	Audition Patchwork	Cocteau	15
18/11/2022	20h30	Concert UNICEF	Cocteau	160
25/11/2022	À partir de 19h00	Fièvre Manga : Impromptu musicaux	Le Rok	135
26/11/2022	13h30-20h	Visite et Concert au domaine du piano à Chalus	Domaine de piano Chalus	45
02/12/2022	19h30	Téléthon	Gymnase Guillemot	600
06/12/2022	20h	Audition Inter bcycle	Cocteau	25
09/12/2022	19h30	Participation classe de trompette Concert pour la Ligue d'enseignement	Conseil départemental	45
10/12/2022	20h	Concert les Désaxés	Le Rok	

Semaine de Noël				
12/12/2022	19h00	Concert Jazz	CaféIn ?	35
12/12/2022	12h15	Apéro-concerts	Ecoles	250
13/12/2022	18h00	Audition de Noël éveils, danse et piano	Cocteau	88
13/12/2022	20h30	Concert de Noël à l'église	Eglise	142
14/12/2022	9h-10h	Séance publique Eveil MD	Cocteau	20
15/12/2022	19h00	Noël des petits	Cocteau	30
16/12/2022	20h30	Concert de Noël des ensembles	Le Rok	250
13/01/2023	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	41
19/01/2023	10h15	Eveil musical bébé panazolais	Cocteau	20
20/01/2023	20h30	Audition Inter cycle	Cocteau	35
24/01/2023	20h	Audition Patchwork	Cocteau	20
28/01/2023	15h00	Goûter Musical	Cocteau	29
01/02/2023	19h	100% Live	Le Rok	130
03/02/2023	9h00-13h00	Formation Autisme	Cocteau	60
03/02/2023	20h30	Musique en famille	CaféIn ?	120
19/01/2023	10h15	Eveil à la danse bébé panazolais	Cocteau	33
24/02/2023	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	20
25/02/2023	9h30-11h30	Conférence MAA	Cocteau	9

DATES	HORAIRE	THEME	SALLES	Public
25/02/2023	20h	Concert Quatuor à cordes : Les Célestines	Le Rok	
26/02/2023	9h00-18h00	Master classe quatuor à cordes	Le Rok	80
27/02/2023	20h00	Audition des adultes	Cocteau	30
01/03/2023	10h15-11h00	Éveil danse bébé	Béjart	31
03/03/2023	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	20
03/03/2023	20h30	Carnaval des animaux	Le Rok	
07/03/2023	20h	Audition Patchwork	Cocteau	21
13/03/2023	19h	Audition examen - fin 1er cycle multi-instrument	Cocteau	35
14/03/2023	20h	Audition examen - fin 1er cycle multi-instrument	Cocteau	35
21/03/2023	12h15-13h15	Apéro-concerts	Ecoles primaires	140
Du 27/03 au 01/04/2023		Portes ouvertes du conservatoire		
27/03/2023	19h	Ça va jazer (sans danse)	Cocteau	21
28/03/2023	17h30-19h00	Répétition public Chabadabada & la Chanterie	Marais 1	12
28/03/2023	19h	Ça souffle et ça danse	Cocteau	110
29/03/2023	9h-9h45	Atelier parents-enfants (4-5 ans)	Cocteau	40
	10h-11h	Réponses aux questions sur fonctionnement du conservatoire	Cocteau	/
	15h-16h	Présentation/audition piano	Cocteau	35
	19h	Branchez vous	CaféIn	110
	17h-18h	Réponses aux questions sur fonctionnement du conservatoire	Cocteau	/
	18h-19h30	Répét orch. Symphonique + Jazzàzöl	Cocteau	10

30/03/2023	19h	Créations musicales et chorégraphiques	Cocteau	85
31/03/2023	20h	Audition de guitares	Cocteau	108
01/04/2023	14h-15h	Réponses aux questions sur fonctionnement du conservatoire	Cocteau	6
	15h	Goûter Musical	Cocteau	17
		Spectateurs dans les cours pendant les portes ouverts		168
01/04/2023	20h00	Concert pour l'Autisme	ROK	61
		Essai d'instruments et "visiteurs pendant les portes ouvertes		168
02/04/2023	PM	Master class batterie et piano avec Redux	Cocteau	31
26/04/2023	10h15	Eveil musical bébé panazolais	Cocteau	34
29/04/2023	9h30-11h30	Conférence MAA	Cocteau	15
05/05/2023	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	30
09/05/2023	20h	Audition Inter cycle	Cocteau	50
10/05/2023	19h	Musique en cartoon, le retour	Cocteau	90
11/05/2023	19h	FM+Danse : Audition intergénérationnelle	Cocteau	165
12/05/2023	19h	Audition cordes	CRD Guéret	60
15/05/2023	19h00	Concert Jazz	CaféIn	45

DATES	HORAIRE	THEME	SALLES	Public
23/05/2023	20h30	Audition Patchwork	Cocteau	35
25/05/2023	10h15	Eveil musicale bébé panazolais	Cocteau	33
28-29/05/2023	9h00-22h00	Rencontre de violoncelle	Ussel	55
31/05/2023	20h	100% live	John Lennon	145
01/06/2023	AM	Présentation MAA à Léon Blum	John Lennon	250
02/06/2023	20h30	Audition examen	Cocteau	35
06/06/2023	20h30	Audition examen	Cocteau	35
12/06/2023	20h	Audition classe de chant	Cocteau	25
15-16/06/2023	9h45-11h30	Concerts pédagogiques MAA école primaires	Cocteau	400
16/06/2023	20h	Concert élèves : Cléo Gasquet et Océane Paillot	Cocteau	50
17/06/2023	9h30-11h30	Conférence MAA	Cocteau	6
18/06/2023	10h-12h	Fête de la musique	Parvis mairie	350
19, 20 & 21/06		Répétitions gala fin année	Le Rok	1020
22/06/2023	18h30	Gala fin année	Le Rok	
22/06/2023	20h30	Gala fin année	Le Rok	
23/06/2023	18h30	Gala fin année	Le Rok	
23/06/2023	20h30	Gala fin année	Le Rok	
24/06/2023	15h	Audition de piano	Cocteau	65

27/06/2023	18h30 & 20h00	Voyage en liberté, Chabadabada	ArtsScénic à Limoges	150
	20h	Jazzàz et Collectif 129	Cocteau	85
28/06/2023	10h15	Eveil à la danse bébé panazolais	Cocteau	30
	9h00-22h00	Journée du cor	Le ROK	
	17h30	Concert de clôture	Cocteau	85
	18h30	Goûter classe de saxophone	J. Marais 1	25
	20h	Audition de piano	Cocteau	62
29/06/2023	19h00	Soirée de guitare	CaféIn	40
01/07/2023	19h00	Portes ouvertes CRD Guéret	CRD Guéret	50
10- 14 /07/2023	9h00-20h00	Stage de chant lyrique, 1ère semaine	Cocteau + rdch	
15/07/2023	19h00	Concert stage de chant lyrique	Eglise	30
Entre avril et début juillet 2023		Présentations des instruments aux écoles maternelles	Ecoles maternelles Kergomard et Wallon	1000
Entre avril et début juillet 2023		Totale des présentations école Turgot-Jaurès	École primaire Turgot-Jaurès	1875

CHAPITRE II

D'UN PROJET À L'AUTRE : DES RÉPONSES APPORTÉES ET DES PROJETS ABOUTIS

Pour élaborer le projet 2015-2021, des questions sur trois axes ont été ciblées :

- Accroître l'offre pédagogique
- Développer le vivre-ensemble
- Enrichir le cadre de travail avec des moyens adaptés

Diagnostic

Voici les avancements qui se sont concrétisés par des actions et structurations suivantes :

ACCROÎTRE L'OFFRE PÉDAGOGIQUE : RENOUELER LES APPROCHES D'ENSEIGNEMENT ET FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ

Diversifier l'offre pédagogique et la développer de façon maîtrisée ; Renouveler les approches pédagogiques ; Renforcer la transdisciplinarité, les pratiques collectives et l'accompagnement ; Renforcer la cohérence et l'offre du département danse ; Ouvrir à de nouvelles esthétiques ; Créer des projets fédérateurs ; Étendre l'accès à de nouveaux élèves.

- Réorganisation des orchestres en septembre 2017 dans l'intention de pouvoir proposer une palette d'ensembles plus éclectique : 2 orchestres d'harmonie (« le petit orchestre » et « le grand orchestre ») : maintien du petit orchestre d'harmonie, création d'un orchestre symphonique ainsi qu'un Jazz-ensemble pour les élèves en 2/3^{ème} cycle ;
- Ouverture en septembre 2017 d'un atelier chant, « Chabadabada », pour les chanteurs entre 9-15 ans avec un travail scénique ponctuel par un intervenant venant du théâtre.
- Depuis 2017, augmentation des heures dans la discipline clarinette et batterie.
- Depuis septembre 2021, mise en place de quatre heures musique de chambre hebdomadaires, encadrées par une professeure référente.

- Réouverture de la classe de chant en septembre 2022 avec la mise en place d'un double cursus classique/ musiques actuelles.
- Depuis 2018, le Conservatoire dispose d'un petit budget pour des Master classes.
- Avec l'ouverture de la Salle ROK, les élèves du Conservatoire peuvent profiter des Master classes qui sont mises en place grâce à la venue de certains artistes.
- Depuis octobre 2020, proposition d'un stage annuel de danse classique et Jazz, sur deux jours pendant les vacances de la Toussaint avec une intervenante invitée.
- Depuis septembre 2020, rajout des chorégraphies personnelles dans les épreuves de fin de 2^{ème} cycle ;
- Depuis 2021, le département de danse intervient entre mai et juillet sous forme d'ateliers de découverte dans les écoles maternelles et primaires.
- Depuis janvier 2022, proposition de séances d'éveil musical et expression corporelle à la toute petite enfance, aux assistantes maternelles et bébés du Relais petite enfance et aux deux crèches de Panazol avec 6-8 interventions par an.
- Janvier 2024 : Mise en place d'un cours « Handidanse »
- Mise en place des conférences ponctuelles, données par l'équipe pédagogique (Histoire des Musiques actuelles).
- Depuis septembre 2020, des avancements importants au niveau « Accès pour des personnes en situation de handicap aux établissements d'enseignement artistique ». Pour cela, voir chapitre 3.6, « *Accueil des élèves en situation de handicap* ».
- Entre 2017- 2022 : refonte complète du cursus formation musicale du département des musiques actuelles avec l'exigence que la formation musicale soit appliquée à cent pourcent dès le premier cours, et cela jusqu'en troisième cycle (CEM).
- Depuis septembre 2022, la formation musicale « classique » est appliquée pour les deux premiers cycles.
- Le règlement d'études se modifie chaque fin d'année scolaire à la suite des échanges pendant les conseils pédagogiques. Des avancements sur le CEM, avec un suivi plus prononcé de chaque élève, mise en place d'une Charte, plus de poids pour le projet personnel.
- Des avancements dans les démarches de la création, l'improvisation et la composition s'ajoutent au contenu pédagogique du Conservatoire, en musique comme en danse. Une épreuve de créativité est demandée lors des évaluations en fin de 1^{er} et 2^{ème} cycle. (Règlement des études, voir page 14 et 29, programme des examens). En fin de premier cycle, les apprentis musiciens doivent présenter une épreuve créative (improvisation ou composition), en danse une chorégraphie personnelle pour la fin de 2^{ème} cycle. En Musiques actuelles, les élèves travaillent des improvisations dès la fin du 1^{er} cycle.
- Depuis 2022, mise en place des auditions dédiées à la création en musique et danse, des projets ponctuels autour de l'improvisation et du Soundpainting.
- Le Conservatoire est présent pendant les principales manifestations locales : marchés dominicaux, Fête de la musique, Octobre Rose, Téléthon, Autisme, UNICEF, Journée de la femme, manifestation du 11 novembre, et d'autres participations sur demande de la Municipalité.
- Depuis 2021, un concert annuel des professeurs et des grands élèves au bénéfice d'UNICEF, projet entre le Conservatoire, l'éducation nationale, la Médiathèque, la Direction générale et l'Accueil de loisirs Jules Verne (ALSH) de la ville.
- Depuis 2015, travail étroit avec le comité de jumelage pour des voyages avec des élèves du Conservatoire en Allemagne et en Espagne. 3 voyages se sont déroulés depuis 2015 (2015 : Markt Erlbach ; 2017 : Picanya ; 2024 : Markt Erlbach).

DÉVELOPPER LE VIVRE-ENSEMBLE

- L'école de la scène ; L'école du spectateur ; Les partenariats
- Depuis 2017, mise en place d'un partenariat avec le Centre d'animation de Panazol, le CAP. Le conservatoire propose environ 6-8 concerts annuels à l'espace Évasion qui se transforme lors de ces moments au « Café'In », un lieu qui est fréquenté habituellement par des jeunes adolescents qui ne viennent pas forcément au Conservatoire. Depuis 2023, ces jeunes viennent régulièrement aux concerts « Café'In ».

- Depuis septembre 2018, mise en place d'une convention avec l'Opéra de Limoges pour « Sortons à l'opéra ». Ce partenariat permet aux élèves et leurs familles de bénéficier de prix avantageux pour la programmation de l'opéra. Cette collaboration rentre dans le dispositif « L'école du spectateur ». Des projets de classes se font également dans le cadre de cette convention.
- Depuis 2018, partenariat avec la fédération Hiéro pour les interventions ponctuelles autour des musiques actuelles amplifiées et des concerts au « Phare » (Espace de travail et de culture).
- Depuis 2018, partenariat avec le Centre culturel John Lennon pour des concerts annuels avec le département des Musiques actuelles ainsi que pour les présentations dudit département pour les élèves en 6ème et 5^{ème} du collège Léon Blum.
- Depuis 2019, le Conservatoire adhère à l'association « Conservatoire de France ».
- Mise en place de deux réseaux pour renforcer les liens entre les établissements d'enseignement artistique de la Haute Vienne :
- Depuis septembre 2020 : EEA87, réseau des directeurs des établissements d'enseignement artistique de la Haute-Vienne.
- Depuis septembre 2022 : Réseau handicap87, réseau des établissements d'enseignement artistique de la Haute Vienne autour du handicap.

ENRICHIR LE CADRE DE TRAVAIL AVEC DES MOYENS ADAPTÉS

Au niveau de l'équipe enseignante ; Les besoins en matériels ; Scolarité et communication ; Modalités et suivi d'évaluation du projet d'établissement

- Depuis 2019, des formations professionnelles en intra et en inter sont proposées régulièrement pour maintenir la veille pédagogique du corps d'enseignants.
- L'insonorisation des salles de cours est faite, avec le remplacement des anciens revêtements muraux par des cloisons spécifiquement adaptées.
- Une salle de spectacles polyvalent, le ROK, a été créée et mise en route depuis 2021.
- La réfection de la salle de spectacle Cocteau est en train de se finaliser, voir chapitre 5 *Annexes, Rénovation de la salle Cocteau et aménagements en extérieur*
- Sur la scolarité et communication, les évolutions suivantes ont pu aboutir : utilisation d'extranet pour les inscriptions et réinscriptions ; création d'un site internet et mise en place des réseaux sociaux (Facebook) ; Élaboration d'un support culturel trimestriel, le « Tohubohu », entre 2016 et 2020 en partenariat avec la Médiathèque de Panazol.
- Remise en route du conseil d'établissement depuis septembre 2023. En 2020, une première tentative a échoué à cause du manque d'élèves, parents et professeurs et peut-être, à ce moment, une crainte de se réunir à cause du COVID.

UN NOUVEAU CONTEXTE QUI PREND EN COMPTE LES VALEURS SOCIALES

L'environnement de l'enseignement artistique est en perpétuelle évolution. Le Ministère de la Culture travaille depuis plusieurs années sur la refonte des schémas nationaux d'orientation pédagogique et sur les arrêtés de classements. Ainsi, le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre est apparu en septembre 2023 et l'arrêté fixant les critères du classement des établissements d'enseignement artistiques, le 19 décembre 2023.

Les éléments de contexte suivants sont des points d'appui à la mise en œuvre de ce projet d'établissement

Un établissement qui prend en compte des valeurs sociales

1. LA CONSIDÉRATION DES DROITS CULTURELS

La prise en compte des droits culturels inclut plusieurs axes qui méritent d'être explorés dans les réflexions actuelles pour redéfinir les modèles d'intervention en politique culturelle.

La définition de la culture nous suggère d'oublier toute rupture entre « culture savante » et « culture populaire ». Elle doit envisager la culture comme continuité incluant une variété de références et de ressources qui sont tous des moyens d'expressions de l'humanité.

Sans exclure la recherche d'excellence, on peut observer que toutes les ressources culturelles se valent dès lors qu'elles servent un processus d'identification qui respecte la dignité des personnes. La notion de droits culturels nous invite à guetter les problématiques de la société politique non plus en termes de besoins à satisfaire mais en termes de capacité à développer. Donner la possibilité à une personne (en situation de handicap ou en situation de pauvreté économique) de s'émanciper en vivant pleinement son identité culturelle, c'est en conséquence lui offrir aussi de meilleures chances de vaincre elle-même les autres obstacles liés à sa fragilité sociale.

2. UN CONSERVATOIRE ACCESSIBLE, PARITAIRE ET RESPECTUEUX DES DIFFÉRENCES

Notre établissement doit favoriser un climat de tolérance dans tous ses espaces : entre élèves, entre élèves et enseignants, entre agents. Il assume toute sa responsabilité sociale et met en avant le respect des personnes, les questions de posture et d'éthique, la prévention contre les violences sexuelles et sexistes.

3. L'ENJEU DE LA DIVERSITÉ

Pour que le public du Conservatoire soit représentatif de la société dans laquelle il évolue, nous devons avoir la capacité d'accueillir largement et d'accompagner une grande diversité de profils d'élèves. Les actions hors les murs, en partenariat avec des acteurs éducatifs et sociaux, sont à développer pour lever la barrière symbolique ou géographique qui empêche souvent la première inscription au Conservatoire. La prise en compte de l'univers culturel et social de l'enfant ou de l'adolescent, quel qu'il soit, facilitera ensuite son épanouissement au sein de notre établissement. Le Conservatoire est un lieu de transmission d'un patrimoine et patrimoine multiséculaires en musique et danse. Cette transmission s'enrichit de la rencontre avec ce que tous nos élèves nous apportent. Nous veillerons à valoriser les propositions originales de nos élèves, fruits de cette rencontre, lors des scènes publiques ou des temps d'évaluation (Brevet et Certificat).

Les contenus artistiques proposés au Conservatoire nécessitent pour beaucoup un long temps d'apprentissage. A ce temps long s'ajoute, notamment en musique, la nécessité d'un entraînement régulier en plus des heures de cours au Conservatoire. Nous adaptons nos propositions aux enfants

et adolescents rencontrant certaines difficultés sociales ou familiales afin de faciliter leurs parcours.

Au travers de ces différents objectifs, nous cherchons à promouvoir la diversité d'origines et de profils des artistes présents sur les scènes amateurs ou professionnelles.

4. L'ACCESSIBILITÉ

Nous pensons cette question dans son acception la plus large, de l'accessibilité physique à celle concernant la compréhension simple de notre offre jusqu'à la question de l'inclusion. Depuis 2019, de nombreuses actions ont été engagées, notamment dans le domaine de la formation du personnel du Conservatoire.

Deux enseignantes et la directrice exercent, depuis janvier 2020, une fonction de référente pour les parcours adaptés des personnes aux besoins spécifiques. Nous pourrions faire évoluer leurs missions au regard des attentes des familles et de nos observations.

Notre objectif principal étant l'inclusion, nous travaillerons à adapter au maximum les parcours pour rendre accessible notre offre à toutes et tous. Cette prise en compte des besoins individuels spécifiques réinterroge complètement notre rapport à la norme, héritage du passé, et participe à l'évolution positive de notre projet pédagogique.

Afin d'accompagner nos équipes dans cet ambitieux programme, de nombreux temps de sensibilisation et formation sont proposés à tout le personnel.

Enfin, les tarifs du Conservatoire, révisés en 2022, ont évolué pour être au plus près des capacités contributives des usagers.

5. L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME

Le Conservatoire poursuit son travail d'adaptation avec les enjeux d'égalité femme/ homme.

La problématique n'est pas la même partout. En danse, il faut travailler à augmenter la participation masculine alors dans certaines classes d'instrument ou ensembles, ce sont les femmes qui sont peu représentées. Notre mission éducative est primordiale en la matière. Dès le premier accueil, il faut que la référence aux stéréotypes genrés soit battue en brèche et remplacée par une approche valorisant les effets bénéfiques de la mixité et l'épanouissement possible partout pour garçons et filles.

Pour le conservatoire, cet enjeu s'exprime à différentes échelles :

- Dans l'équilibre des équipes professionnelles pédagogiques. Lors des recrutements, c'est un paramètre dont il faudra tenir compte pour favoriser un équilibre paritaire,
- Sur le plan artistique et pédagogique, la transmission d'un patrimoine porté par des créateurs féminins ou masculins sera également mise en œuvre avec la volonté de programmer des artistes féminins autant que masculins,
- Un plan de prévention et de sensibilisation sur les violences sexistes ou sexuelles sera proposé à l'ensemble du personnel pour lutter contre les stéréotypes et les potentielles violences liées à notre environnement.

Les actions qui seront mises en place :

- Accès aux pratiques artistiques sans être stéréotypé (danse / certains instruments),
- Modifier les noms de salles avec un équilibre femmes/hommes,
- Mise en valeur d'œuvres de compositrices par le biais du développement des connaissances et de la pratique,
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes avec un plan régional de formation et de sensibilisation,
- Un accès aux droits identique pour les femmes et les hommes concernant l'emploi, le sport et la culture, la santé et prévention, la précarité sociale, l'espace public avec une programmation artistique équilibrée entre femme et homme.

6. LA TARIFICATION SOCIALE

- Depuis 2001, le Conservatoire applique une tarification sociale. Les familles avec des revenus modérés sont aidées par le CCAS,
- La ville travaille à la mise en place d'un tarif modulé selon le quotient familial au Conservatoire. Cette démarche devrait aboutir dans les prochaines années,
- Un ajustement des tarifs pour la location des instruments doit également être revu.

7. LE CONSERVATOIRE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il y a ainsi l'idée de ne pas surexploiter les services écosystémiques. Les trois piliers du développement durable, qui sont traditionnellement utilisés pour le définir, sont l'environnement, le social et l'économie.

La mise en œuvre de ce développement durable peut s'appuyer sur les cinq axes suivants :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Établissement public municipal, lieu d'enseignement et de culture, le Conservatoire de Panazol est concerné fortement par les enjeux de la transition écologique.

Tous les agents de l'établissement doivent viser l'éco exemplarité de notre activité. Nous le ferons en lien étroit avec les services de la ville en adaptant ensuite les objectifs et moyens aux spécificités de notre établissement. Par exemple, notre politique d'achat et d'entretien de nos instruments de musique devra favoriser davantage les circuits courts et responsables.

Enfin, en tant que lieu de formation, le Conservatoire de Panazol doit assurer son rôle d'éducateur sur ces questions. Au quotidien, par la responsabilisation de ses élèves dans le respect des ressources mises à leur disposition pour leurs apprentissages. Dans le cadre des enseignements, par une prise en compte dans certains contenus pédagogiques de ces enjeux et des questions que cela soulève dans la perspective de leurs activités futures, professionnelles ou amateurs.

Le conservatoire aura la nécessité au travers des actions mises en place, d'évaluer son impact sur les principes de développement durable et cela dans toutes les dimensions de son action (artistique, pédagogique, structurelle, organisationnelle, ...).

Une précaution particulière sera prise en compte sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires.

Extrait du SNOP, chapitre 1. Les principes fondamentaux, une mission de service public :

« Les Conservatoires classés proposent, dans un cadre bien défini, un enseignement initial à l'art et sa pratique, visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel des élèves. Ils contribuent en cela au droit de chacun d'accéder tout au long de sa vie à l'enseignement et l'éducation artistique ».

CHAPITRE IV

LES AXES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024/ 2030 ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

À travers l'analyse du Conservatoire, de son territoire et des données de contexte, plusieurs grandes lignes surgissent. Ces orientations seront la base essentielle des actions et objectifs qui seront proposés au fil des six ans prochains permettant d'avoir une stratégie interne du fonctionnement du Conservatoire.

Trois axes ont été synthétisés qui seront déployés à la suite :

-
- **Axe 1 : Un Conservatoire innovateur dans ses approches éducatives et pédagogiques**
 - **Axe 2 : Un lieu culturel qui rayonne et s'inscrit dans son territoire**
 - **Axe 3 : Des lieux qui se transforment pour accueillir le public dans de meilleures conditions**
-

La ressource humaine est prioritaire dans un Conservatoire

Sans élèves, sans publics qui trouvent du sens à participer à ce que nous proposons, pas de projet. Sans équipe soudée et motivée, pas de réussite non plus.

Le Conservatoire de Panazol, c'est une équipe de 25 professionnels, plus de 390 élèves inscrits à l'année et des centaines de Panazolais et Limoges Métropolitains qui participent et/ou bénéficient des activités de l'établissement. C'est avec eux et pour eux que se déploiera ce projet.

L'attention portée à la qualité des relations humaines, la vigilance quant au bon accueil de toutes les personnes qui passent la porte du Conservatoire, la co-construction de notre projet avec de nombreux partenaires et l'adaptation individualisée de notre offre aux élèves sont nos premiers objectifs.

La mise en œuvre de nos programmes pédagogiques et de notre action culturelle doit créer et faire prospérer des liens épanouissants entre les personnes.

1. Le projet en 22 actions

Axe 1 : Un Conservatoire qui évolue dans ses approches éducatives et pédagogiques

1. Proposer des offres pédagogiques innovantes et adaptées aux besoins des élèves
2. Innover dans le domaine des dispositifs pédagogiques collectifs
3. Accroître l'offre pédagogique du département des musiques actuelles
4. Accroissement des contenus de la Formation musicale
5. Développer un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap
6. Intégrer le numérique à nos programmes pédagogiques et artistiques
7. Proposer à l'Éducation Nationale des nouveaux formats pour les présentations des disciplines enseignées au Conservatoire
8. Affiner l'offre pour « L'école du spectateur »
9. Promouvoir l'égalité femme/homme par le développement des connaissances
10. Ouverture des cours en arts plastiques
11. Ouverture d'une classe de cuivre grave (Trombone / tuba)

Axe 2 : Un lieu culturel qui rayonne et s'inscrit dans son territoire

1. Développer et initier des actions culturelles en lien avec la collectivité et le territoire
2. Créer et renforcer des réseaux professionnels afin de partager le savoir et les ressources et mettre en place des projets et formations en commun
3. Amplifier nos actions en tant que pôle ressources
4. Consolider et structurer les partenariats
5. Valoriser les actions culturelles

Axe 3 : Des lieux qui se transforment pour accueillir le public dans de meilleures conditions

1. Récupérer et rénover le centre Jean Cocteau pour le Conservatoire, rénovation des salles au groupement scolaire Jaurès-Turgot
2. Le parc instrumental
3. Mise en place d'une Partothèque
4. Améliorer et simplifier les démarches administratives pour nos usagers et l'équipe pédagogique
5. Améliorer les différents processus de communication du Conservatoire ainsi que consolider les contacts avec la presse et les médias
6. Mis en place de modalités de suivi et d'évaluation du projet d'établissement

2. Axe 1 : Un conservatoire qui évolue dans ses approches éducatives et pédagogiques

Extrait du SNOP, chapitre 1, Les principaux fondamentaux, une mission de service public :

« Les Conservatoires classés proposent, dans un cadre bien défini, un enseignement initial à l'art et sa pratique, visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel des élèves. Ils contribuent en cela au droit de chacun d'accéder tout au long de sa vie à l'enseignement et l'éducation artistique ».

Ce premier axe concerne le contenu pédagogique de l'établissement. La situation actuelle du Conservatoire est prise en compte et les enjeux à développer dans les prochaines années sont détaillées à la suite.

Le Conservatoire de Panazol est en réflexion permanente pour optimiser son offre par des propositions pédagogiques originales. L'objectif est, à chaque fois, de faire évoluer les cursus et temps de formation en fonction, d'une part, des profils et motivations des élèves, et, d'autre part, de la réalité des pratiques artistiques. La formation des artistes amateurs devra être au cœur de nos propositions dans les prochaines années. Nous tiendrons compte pour cela des évolutions des textes nationaux encadrant l'enseignement artistique initial.

1. Proposer des offres pédagogiques innovantes et adaptées aux besoins des élèves

Proposer différents formats de formation

Les conservatoires français ont été historiquement pensés comme des lieux de formation longue. Pour réussir une pratique en amateur de haut niveau ou pour une orientation professionnelle, il faudra compter environ une dizaine d'années en moyenne pour un cursus instrumental. Ces parcours longs sont toujours nécessaires et nous devons les assumer en adaptant leurs contenus et formats aux publics d'aujourd'hui. Mais il est aussi impératif de penser d'autres temps de formation, plus courts, pour répondre à d'autres motivations et projets. Aujourd'hui, on s'inscrit au Conservatoire pour, au minimum, une année mais il est encore implicitement admis que seul un parcours de cinq à dix ans, selon les disciplines artistiques est considéré comme valable.

Nous avons pourtant la capacité de proposer des temps courts de formation, de quelques heures à quelques jours, avec des contenus qui épanouissent et permettent une découverte ou un accompagnement de pratique, selon les situations.

- À développer : Sous forme de stage, d'actions culturelles participatives, de séances de découverte, en danse, chant chorale, musique d'ensemble ou musiques actuelles, nous travaillerons à les accroître dans les prochaines années.

Découverte et entrée dans l'apprentissage

Chaque année, des centaines de Panazolais, et en particulier des enfants, découvrent la musique et la danse au travers des propositions du Conservatoire. L'ensemble de notre offre pour les débutants vise un double objectif : permettre une découverte la plus riche possible ou faire des débuts dans un parcours long pour toutes celles et tous ceux qui le décideront.

- À développer : Diversifier les contenus de nos propositions et augmenter le nombre de personnes concernées.

Donner plus de visibilité aux adolescents, leur permettre de se construire grâce à l'apprentissage artistique

Donner plus de visibilité aux adolescents en les mettant en avant dans la programmation culturelle de la ville pour valoriser le travail et le projet de ces jeunes artistes.

Cela a pour objectif qu'ils trouvent une place dans cette phase de vie souvent compliquée.

Cela pourrait se faire notamment en valorisant davantage le CEM et la prestation de fin d'étude, un projet important pour finaliser son cursus au Conservatoire. C'est un projet d'abord artistique, qui est le reflet de la personnalité du jeune apprenti artiste.

- À développer : En mettant en avant les élèves dans ce cycle, en général des adolescents, cela donne en même temps une motivation forte aux plus jeunes d'arriver jusque-là dans l'apprentissage artistique.

Développer les démarches de création

Héritiers d'une norme assez stricte, les cursus du Conservatoire de Panazol s'en sont éloignés peu à peu au cours des trente dernières années. Ils sont aujourd'hui multiples et plus adaptés aux réalités.

Malgré tout, l'organisation disciplinaire demeure, comme dans tout l'enseignement français, et le défi pour demain sera de la dépasser. Nous pourrions ainsi mieux préparer nos élèves à ce qu'est le spectacle vivant. Nous devons former des profils d'artistes larges, ouverts, aux compétences multiples et avec une forte capacité à créer. Le modèle unique de l'artiste interprète du « grand répertoire » doit aujourd'hui cohabiter avec d'autres. La création doit prendre une place croissante dans la vie du Conservatoire et fédérer les démarches créatives, y compris celles émanant de dispositifs pédagogiques pour les plus jeunes.

- À développer : La relation avec le département de Formation musicale doit être renforcée afin de développer les démarches créatives transversales entre les départements musique et danse. Également des projets ponctuels sur la création, l'improvisation, le travail avec des artistes interprètes en improvisation/ composition seront à renforcer.

2. Innover dans le domaine des dispositifs pédagogiques collectifs

Création des classes collectives pour des adultes

Les analyses démographiques montrent que la population de Panazol est une population vieillissante. Aujourd'hui, les propositions pour les adultes se diversifient mais ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. Les adultes sont actuellement accueillis soit pour démarrer une pratique instrumentale, soit pour jouer dans un ensemble car ils ont déjà acquis des bases de jeu d'un instrument (Ateliers improvisation Jazz, Orchestres etc.). Nous travaillons à l'établissement de règles plus claires, notamment en termes de durée du contrat pédagogique passé entre l'adulte et le Conservatoire afin de favoriser un accueil plus équitable.

- À développer : Pour répondre à cette situation, il serait primordial de proposer un certain nombre de cours spécifiques pour un public adulte. L'ouverture des cours suivants sera nécessaire : un cours de danse Classique ou Jazz ouvert aux élèves à partir de 40 ans, un atelier technique vocale pour travailler la voix des adultes qui chantent dans une chorale par exemple, et un cours collectif de guitare.

3. Accroître l'offre pédagogique du département des musiques actuelles

Le département des musiques actuelles

Le Conservatoire de Panazol est doté d'un département des Musiques actuelles important. C'est d'ailleurs le Conservatoire à rayonnement régional de Limoges qui a demandé une convention en 2019 pour pouvoir créer des passerelles entre Limoges et Panazol concernant le département des musiques actuelles amplifiées.

Le département ne cesse d'évoluer. Un professeur supplémentaire pour les ensembles et la Formation musicale appliquée a été recruté en septembre 2020. En septembre 2022, avec la réouverture de la classe de chant, la professeure recrutée a le profil double pour le chant lyrique et les musiques actuelles. Le département se produit régulièrement avec des concerts au CCM Lennon, propose des concerts pédagogiques au Collège Leon Blum, prévoit des conférences ponctuelles sur des thématiques spécifiques etc.

Des concerts en commun se font annuellement avec les associations « Le Collectif129 » et « Panarock ».

Le partenariat avec la fédération Hiéro s'articule autour des événements ponctuels, comme des conférences sur l'histoire des musiques actuelles ou la prévoyance pour les nuisances acoustiques, l'école du spectateur pour venir aux concerts ainsi qu'il propose un suivi pour les jeunes groupes en préprofessionnalisation.

Depuis septembre 2021, avec le recrutement d'un nouveau professeur de saxophone, le saxophone au Conservatoire de Panazol s'oriente vers le Jazz. Cela était une décision pour agrémenter davantage les ressources du département des musiques actuelles. L'apprentissage de base assure des connaissances classiques, avec l'enseignement du répertoire classique, mais le répertoire ouvre sur des esthétiques en dehors du saxophone classique.

Suite la réouverture de la classe de chant, il faudra veiller à la consolidation des deux stylistiques et affiner le contenu dans le règlement d'études du cursus de la filière voix au fur à mesure.

- À développer : De nouveaux formats pédagogiques seront à poursuivre pour maintenir une dynamique dans ce département, notamment pour les élèves en 2^{ème} et 3^{ème} cycle, sous forme de master classes avec des musiciens invités et conférences sur des sujets spécifiques.

À prévoir également des cours de « MAO », la « Musique assistée par ordinateur ». La musique assistée par ordinateur regroupe l'ensemble des utilisations de l'informatique comme outil associé à la chaîne de création musicale depuis la composition musicale jusqu'à la diffusion des œuvres, en passant par la formation pédagogique au solfège et la pratique d'instruments.

4. Accroissement des contenus de la Formation musicale

La formation musicale des instruments dits classiques s'est inspirée en 2022 par la restructuration de la formation musicale du département des musiques actuelles amplifiées. En septembre 2022, le dispositif **MOD = Mon Orchestre Découverte** était mis en place. Le but est d'institutionnaliser la pratique instrumentale dès la 1^{ère} année de FM.

- À développer : Renforcer le travail entre la formation musicale classique » et les musiques actuelles. Continuer le développement de l'utilisation du numérique. Dans le cadre de « L'école du spectateur », renforcement des sorties culturelles extérieures (Opéra, ROK etc.). Proposition de conférence/master classe pour les élèves des classes de FM.

MOD : « Mon orchestre découverte »

La formation musicale, un vrai laboratoire musical

Pour tous les niveaux en formation musicale, l'objectif est :

*Vivre une expérience musicale fédératrice, que ce soit au sein de la classe de FM
ou au cœur d'un projet plus large à l'échelle de l'établissement et du territoire ;*

Installer et entretenir la motivation et l'envie d'aller plus loin ;

*Proposer un enseignement de qualité qui colle aux pratiques, âge
et vitesse d'apprentissage de chaque élève.*

Les élèves sont incités dès leurs premières années à participer aux auditions pour se familiariser avec la scène. Cela se fait par la pratique vocale, les percussions corporelles et avec leurs instruments, pour développer non seulement les notions musicales et l'oreille, mais aussi pour développer le sens du collectif. Ensuite, les apprentis musiciens amènent leurs instruments pour faire leurs propres arrangements, faire des jeux rythmiques, d'improvisation, et pour profiter de la pratique collective et collaborative des élèves autour de leur travaux.

La pratique créatrice prend une place importante dès le départ : par les petites compositions, pour développer le lien entre écrit et perception ; par l'improvisation, pour pouvoir se recentrer sur l'écoute, le sensoriel ainsi que pour développer la créativité et l'imagination. En 2^{ème} et 3^{ème} cycle, par des projets de composition collectifs pour ancrer durablement le goût et les compétences pour la démarche et les techniques créatives.

Les classes de FM peuvent avoir un rôle central ou collaboratif lors des auditions, des spectacles, d'actions sur le territoire ou du gala annuel qui ponctuent la saison du Conservatoire. En croisant les publics, les pratiques et les disciplines, ces actions deviennent des moments privilégiés de rencontre pour tous les élèves

6. Développer un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap Permettre l'accès au Conservatoire au plus grand nombre d'élèves pour pouvoir s'engager dans une pratique artistique

Extrait du SNOP 2023, chapitre 1, Les principes fondamentaux, une mission de service public

« Espaces d'ouverture et de découverte, les conservatoires œuvrent à la reconnaissance de l'altérité et à la promotion de la diversité culturelle. Par le développement de l'engagement collectif, ils contribuent à la socialisation par l'art. Ils agissent dans la lutte contre toute forme de discrimination et mettent en œuvre un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap. »

Depuis 2019, le Conservatoire de Panazol a mis en place des aménagements importants afin de proposer un accueil qui correspond au besoin des élèves en situation de handicap. Cela s'articule au niveau des propositions de cursus (parcours handicap), de la formation de l'équipe pédagogique, de l'ouverture de cours spécifiques (Handidanse), de la participation aux manifestations dédiées au handicap, du travail avec les associations de la Collectivité (Autisme Amitié Panazol) et de la mise en place d'un réseau handicap 87 pour les professeurs d'enseignement artistique en Haute Vienne. Pour le bâtiment, des adaptations ont également été réalisées. La salle Jean Cocteau, rénovée entièrement en 2023-2024, est aux normes pour l'accès à un public en situation de handicap

- **À développer :** Après ces premiers années actives, l'objectif est de continuer dans cette dynamique. La visibilité de l'offre pédagogique du Conservatoire concernant le handicap serait à divulguer davantage sur le terrain, pour que les personnes qui cherchent une structure pour leur enfant aient accès aux propositions de cursus du Conservatoire de Panazol.

Le cours de Handidanse et sa visibilité sur le territoire est à consolider.

À prévoir également des conventions avec des structures.

Au niveau pratique artistique intégratif, cela serait un nouveau chantier à développer sur les prochaines années.

Continuer de faire vivre le Réseau handicap87 et proposer à l'équipe des formations continues intéressantes sur le sujet.

Développer les réseaux de partenaires par le biais des associations qui sont en place en Haute Vienne.

Il serait nécessaire que le bâtiment Jean Cocteau ait un accès au premier étage pour les personnes porteuses de handicaps moteurs.

6. Intégrer le numérique à nos programmes pédagogiques et artistiques

Nos cursus évolueront aussi en tenant compte de la place des outils numériques dans la pédagogie et dans les démarches de création artistique. Le numérique a déjà transformé considérablement la communication entre enseignants et élèves. Il permet aussi le partage de connaissances et l'accès à des contenus artistiques infinis. Même si la valeur de notre proposition est fondée sur la rencontre directe entre enseignants et élèves, sur l'expérience du spectacle vivant, nous pouvons intégrer certains contenus et outils numériques à nos programmes.

- À développer : Informer et former l'équipe pédagogique régulièrement sur les évolutions numériques qui peuvent être bénéfiques pour l'enseignement. Mise en place d'un espace partagé pour l'équipe pédagogique pour le suivi des projets transversaux. Mise en place d'une entrée numérique de toutes les partitions qui sont au Conservatoire dans la parthothèque. Comme déjà noté sous « 3. Accroître l'offre pédagogique du département des musiques actuelles », l'ouverture d'un cours en MAO, « Musique assistée par l'ordinateur », qui regroupe l'ensemble des utilisations de l'informatique comme outil associé à la chaîne de création musicale depuis la composition musicale jusqu'à la diffusion des œuvres, en passant par la formation pédagogique au solfège et la pratique d'instruments.

7. Proposer de nouveaux formats pour les présentations des disciplines enseignées au Conservatoire à l'éducation nationale

Une offre pédagogique adaptée à son territoire

La ville de Panazol vient de se voir attribuer le label 100% EAC (éducation artistique et culturelle). Ce label, décerné par le préfet de région et la rectrice d'académie pour une durée de cinq ans, valorise un engagement et une stratégie pour la promotion de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Beaucoup de nos propositions pédagogiques de découverte et d'entrée dans l'apprentissage artistique peuvent être considérées comme des actions faisant partie de l'Action artistique culturelle. Certaines se déroulent dans nos locaux mais d'autres sont organisées dans les établissements scolaires et dans le centre d'animation. Pour les années qui viennent et dans l'optique de participer à la dynamique de la collectivité en la matière, nous pouvons exposer plusieurs enjeux de territoire.

- À développer : Des propositions en découverte de danse seront à poursuivre. Développer des projets avec les trois écoles de Panazol et le collège Blum, par exemple créer un dispositif de découverte et d'apprentissage de la danse dans l'école primaire de Panazol. En musique, il faudra continuer de proposer une offre diversifiée pour les présentations aux élèves des écoles maternelles, primaire et du collège Leon Blum. Sous forme de présentations classiques des instruments dans les classes ou des mini-concerts pédagogiques. Des projets avec la Dumiste et la participation des classes aux concerts du Conservatoire seront à renforcer pour croiser les publics et donner la possibilité aux élèves et parents de découvrir le Conservatoire.

8. Affiner l'offre pour « L'école du spectateur »

Continuer de proposer des concerts dans le cadre de « L'école du spectateur » en partenariat avec l'opéra de Limoges, le ROK et avec la fédération Hiéro.

- À développer : La saison culturelle au ROK, menée par la Direction culturelle artistique, est vue comme une force par sa programmation. Sur les années à venir, l'équipe pédagogique souhaiterait être force de proposition de la programmation du ROK à la hauteur par exemple d'un concert annuel dans lequel les élèves ne seraient pas acteur/musiciens mais spectateurs. En amont, les classes pourraient s'approprier du répertoire et des pratiques proposées lors de ces concerts. L'idée est que ce(s) concert(s) soient l'aboutissement de tout un cheminement pédagogique. Pour l'opéra de Limoges : proposer des nouveaux formats,

par exemple la découverte de l'opéra, le regard derrière les coulisses, des générales publiques ponctuelles pour inciter les élèves à venir aux concerts.

9. Promouvoir l'égalité femme/homme par le développement des connaissances

Dans la plupart des conservatoires en France, on trouve un portrait de Berlioz, de Beethoven ou de Mozart. Mais les compositrices n'ont pas de visages. La plupart du temps, elles ne sont pas enseignées, ne serait-ce qu'à titre d'exercice. Il ne s'agit pas seulement de flatter le rêve de la parité, mais de reconquérir une mémoire collective qui a trop longtemps laissé les femmes sur le côté. Si l'on veut que les artistes femmes puissent continuer de créer, il est impératif qu'elles puissent s'inscrire dans une histoire où il y a d'autres femmes.

- À développer : Mise en valeur d'œuvres de compositrices par le biais du développement des connaissances et de la pratique. Chaque discipline doit développer une liste exhaustive avec des femmes/ hommes artistes (en danse et musique). Modifier les noms des salles au Conservatoire avec un équilibre femmes/ hommes.

10. Ouverture des cours en arts plastiques à partir de la rentrée en 2025

Une réflexion à mener serait d'ouvrir une nouvelle discipline artistique au Conservatoire de Panazol : les arts plastiques.

Effectivement, dans le département de la Haute Vienne, il n'y a pas un établissement d'enseignement spécialisé qui propose des arts plastiques. Les cours en dessin, peinture à l'huile, gravure etc. sont dispensés sur certains centres culturels de Limoges, mais cela n'est pas dans le contexte d'un enseignement encadré et organisé. Avec l'ouverture d'un cursus d'arts plastiques, cela pourrait créer une véritable richesse sur le territoire.

- À développer : En premier lieu, effectuer une enquête dans les écoles de Panazol et sur la population (par exemple dans le Magazine municipal) pour évaluer si des cours d'arts plastiques seraient une proposition intéressante pour la population. Par la suite, la mise en place d'un plan de besoins (salle, matériel et professeur) et financier serait nécessaire. Mise en place d'un règlement d'études.

11. Ouverture d'une classe de cuivre grave (Trombone / tuba ou contrebasse)

Un vrai plus pour le CRC, qui permettrait d'agrandir ses compétences et son offre, serait la création d'une classe d'instruments graves : Tuba/ Trombone ou Contrebasse.

Cela apporterait un plus non négligeable pour les ensembles et permettrait d'aborder un répertoire encore plus large.

- À développer : En premier lieu, effectuer une enquête dans les écoles de Panazol et sur la population (par exemple dans le Magazine municipal) pour évaluer si des cours en trombone/ tuba ou contrebasse seraient une proposition intéressante pour la population. Par la suite, la mise en place d'un plan de besoins (salle, matériel et professeur) et financier serait nécessaire.

3. Axe 2 - Un lieu culturel qui rayonne et s'inscrit dans son territoire

Le Conservatoire de Panazol construit ses actions au plus près des Panazolais. Nous croyons aux vertus du travail collaboratif et aux partenariats permettant l'enrichissement des projets de chacun par la mise en commun des ressources.

1. Développer et initier des actions culturelles en lien avec la collectivité et le territoire

Le partenariat avec les structures culturelles locales et les collectivités doit reposer sur un équilibre assurant les intérêts communs de chaque collaborateur, visant à la diffusion des pratiques et à l'épanouissement des élèves. Il s'agit de continuer à mener et poursuivre des projets fédérateurs, indispensables pour le rayonnement du Conservatoire. De maintenir une programmation annuelle riche : nos élèves sont les artistes de notre saison d'action culturelle.

L'action culturelle du Conservatoire de Panazol est un levier pour créer des partenariats et permet des rencontres humaines, culturelles et artistiques qui enrichissent la formation de nos élèves et font découvrir notre univers à d'autres. Nous proposons des formats très différents, de la petite manifestation au projet d'envergure.

- À développer : Nous souhaitons avant tout permettre à nos élèves de progresser dans la maîtrise de leur pratique artistique par la rencontre avec d'autres univers. Il s'agit donc pour le Conservatoire de cultiver des partenariats avec différents lieux de concert pour que nos élèves accèdent à des espaces scéniques multiples, de l'espace public aux grandes scènes, des lieux avec des programmations variées, des publics les plus différents possibles. Nous cherchons aussi à ce que les élèves partagent la scène avec d'autres musiciens/ danseurs/ artistes. Continuer de pouvoir proposer aux musiciens des musiques actuelles amplifiées et de jouer sur des scènes adaptées. Maintenir des projets internationaux : « Le Conservatoire part en voyage ». Travailler sur une éventuelle participation dans certains festivals du territoire avec des orchestres/ ensembles, comme « Eclat d'Email » ou le festival « 1001 notes ».

2. Création et renforcement des réseaux professionnels afin de partager le savoir et les ressources et mettre en place des projets et formations en commun

Mutualiser les ressources et mettre en réseau les établissements d'enseignement artistique de l'ancien « Limousin » au profit du parcours des élèves sont des atouts qui permettront de favoriser les échanges, réaliser les projets communs et renforcer les propositions pédagogiques faites aux élèves afin de créer une dynamique de partage des ressources et des compétences.

- À développer : Continuer la mise en place des réseaux entre les professeurs et de leur spécialité pour améliorer le travail entre eux et susciter l'échange pédagogique. Consolider le réseau handicap, créer en septembre 2022, avec des propositions de formations et des échanges réguliers. Adhésion à l'association RNMH : Réseau National musique et handicap

3. Amplifier nos actions en tant que pôle ressources

Le Conservatoire est naturellement un lieu de ressources pour toutes les personnes qui le fréquentent. Il doit améliorer sa capacité à orienter chacune et chacun, de la première demande, avant une éventuelle inscription, jusqu'à l'orientation à la fin des études. Cela passe par une meilleure connaissance du tissu local en matière d'apprentissage et de pratique artistique en amateur.

- À développer : Maintenir le format de la semaine des portes ouvertes pour que les familles puissent se renseigner. Proposition de conférences ponctuelles autour de sujets divers de la musique et de la danse, au Conservatoire et également à la Médiathèque. Ouvrir les master classes ou conférences aux associations. Continuer de proposer des concerts en collaboration avec des associations. Rester en contact avec les pôles supérieurs, notamment avec le Pôle Aliénor à Poitiers, concernant la possibilité de tutorat pour leurs étudiants dans les classes du Conservatoire de Panazol. Prendre contact avec le CFMI de Tours pour leur proposer des tutorats avec la Dumiste.

4. Consolider et structurer les partenariats

Construire un partenariat, c'est rencontrer un acteur, partager des enjeux, mutualiser des ressources et s'engager dans un temps donné. Le Conservatoire de Panazol a développé un certain nombre de partenariats et doit continuer de structurer ces collaborations. Structurer, c'est conventionner afin de partager des objectifs et des moyens avec chacun de ces partenaires.

- À développer : L'enjeu sur ces prochaines années est de pouvoir monter en qualité de partenariat et d'atteindre avec chacun des partenaires une implication plus importante. Poursuivre le travail avec l'Opéra de Limoges et la fédération Hiéro pour faciliter et promouvoir l'accès aux spectacles pour les élèves du Conservatoire. Poursuivre le travail avec le comité de jumelage pour le projet « Le Conservatoire part en voyage ». Continuer le travail avec le centre social de Panazol, le CAP, pour proposer des concerts tout au long d'année dans la salle « Café In ». Continuer le travail avec le Big Band Collectif 129 avec des

concerts en commun pour initier les élèves au Jazz. Continuer de travailler en partenariat avec des établissements d'enseignement artistique pour les examens en commun.

5. Valoriser les actions culturelles

Les actions culturelles ont pour objectifs principaux la valorisation des répertoires acquis, la possibilité pour les élèves de vivre l'expérience de la scène, la mise en scène des projets des départements et de projets transversaux. Ces projets sont l'aboutissement du travail pédagogique et permettent de fixer les acquis des élèves. Ces actions permettent la visibilité de la promotion du Conservatoire, affirment le rôle du Conservatoire au sein du territoire comme élément éducatif et culturel majeur. Elles peuvent, sans être une fin en soi, contribuer à l'animation du territoire.

- À développer : La visibilité du Conservatoire dans les médias est à poursuivre, la communication recherchera à être plus large, ciblée en fonction de l'importance de l'événement. Elle pourra s'illustrer de parcours d'élèves ou de prestations délivrées par des professeurs.

Continuer d'être une ressource pour l'action culturelle de la ville avec le corps enseignant. Les 24 enseignants du Conservatoire de Panazol participent, au-delà de leurs activités pédagogiques, à la vie artistique de la cité. Cette multi-activité enrichit le terreau artistique local et permet de nouvelles coopérations.

4. Axe 3 - Des lieux qui se transforment pour accueillir le public dans de meilleures conditions

Au vu de l'analyse des lieux avec des espaces insuffisants et trop étroits au centre Jean Cocteau, ainsi que la vétusté des préfabriqués au groupement scolaire Jaurès-Turgot, l'aspect bâtiminaire représente un enjeu important pour les années à venir. En 2023-20234, la Collectivité a mené des travaux d'envergure pour rénover complètement la salle Jean Cocteau, qui sert essentiellement pour les manifestations du Conservatoire, avec une réfection des extérieurs (parking etc.), la création des loges dans cette salle etc. Ces travaux vont permettre au fonctionnement du Conservatoire de proposer un accueil au public très agréable. Les travaux s'inscrivent également dans les aspects environnementaux. Plus de détails sur ce chantier important se trouvent dans le chapitre 5.

1. Rénovation du centre Jean Cocteau pour le Conservatoire et rénovation des salles au groupe scolaire Jaurès-Turgot

L'objectif serait de créer un bâtiment pour accueillir dans de meilleures conditions le public du Conservatoire. Le Conservatoire ne pourrait rester attractif que si les familles qui le fréquentent y trouvent une place. Sinon, la concurrence des activités périscolaires risque de lui faire préférer une autre activité où ils trouveront plus d'écoute. Les lieux d'enseignement pourraient notamment proposer des salles pour les élèves, ou un lieu d'attente dédié aux parents. Cela donnerait envie aux parents et aux enfants de vivre dans l'espace du Conservatoire qui devrait être un lieu de partage, d'échange, de vie où ils pourront tisser des liens. Créer un lieu d'accueil unique semble être à moyen terme la solution idéale au développement de projets pédagogiques et de diffusions : pouvoir disposer de l'ensemble du centre Jean Cocteau créerait une mission définie à cet établissement et octroierait de nombreuses facilités indispensables à l'élaboration de grandes actions pédagogiques.

- À développer : Aménagement des espaces du rez-de-chaussée autour de trois fonctions : bureau de scolarité, bureau de direction, salle de pause pour l'ensemble du personnel/ salle des profs avec des casiers, coin cuisine. Disposer de salles supplémentaires est de plus indispensable à une meilleure répartition horaire des cours en lien avec le rythme scolaire. Une salle pour les orchestres, avec l'installation en permanence de la batterie, de pupitres, des chaises, d'un piano, des amplis permettra d'économiser du temps et d'éviter la dégradation du matériel suite à la manutention permanente avant et après chaque répétition, et cela plusieurs fois par semaine. Une deuxième salle de danse, avec des locaux sanitaires adaptés fait véritablement défaut. Création d'une salle dédiée aux partitions. Cela laissera également plus de place dans le local technique destiné aux instruments de location et aux archives. L'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Travaux de façade extérieure dans la continuité de ce qui a été engagé avec la rénovation et l'agrandissement de l'auditorium Jean Cocteau. Le rafraîchissement des couloirs et des toilettes. Les salles installées au sein des bâtiments préfabriqués de l'école Turgot-Jaurès ne paraissent plus du tout adaptées aux activités musicales à cause des nuisances actuelles (problèmes d'acoustique, températures extrêmes selon la saison, bruits gênants de la cour de récréation...).

2. Le parc instrumental

Il est important et nécessaire de prévoir assez rapidement soit l'acquisition et la rénovation du piano à queue actuel (le piano Steinway, un prêt gracieux) dans la salle Cocteau soit l'achat d'un piano 1/2 queue.

- À développer : Une réflexion doit être engagée sur une refonte des tarifs de location des instruments.

3. Mise en place d'une partothèque :

Avec le budget augmenté significativement pour les partitions du Conservatoire (de 1 000€ annuel à 4 000€ depuis 2023), une gestion soigneuse doit être mise en œuvre pour gérer cette bibliothèque de partitions.

- À développer : Une salle adaptée pour pouvoir ranger toutes les partitions serait indispensable au long terme. En partenariat avec la Médiathèque de Panazol, partage du logiciel de prêt et mise en place des possibilités de prêt pour les élèves (carte de bibliothèque). À prévoir annuellement dans le budget le matériel pour équiper les partitions (les couvrir, code barre etc.). Mise en place du personnel dédié à cette tâche, estimation de besoin : un professeur qui aura une décharge d'environ 2 heures hebdomadaires pour pouvoir s'occuper de la partothèque pendant toute l'année en lien avec le secrétariat.

4. Améliorer et simplifier les démarches administratives pour nos usagers et l'équipe pédagogique

Il faudra améliorer régulièrement les outils informatiques qui servent pour la communication avec les usagers ainsi que pour l'équipe pédagogique.

- À développer : Création d'un lieu virtuel de partage pour des documents/ projets destinés à l'équipe pédagogique et administrative. Avancement dans le processus de la facturation pour le faciliter au fur à mesure. Réflexion pour acquérir un nouveau logiciel de gestion dans les années à venir pour remplacer le logiciel existant, i-Muse, installé dans le Conservatoire depuis 2013.

5. Améliorer les différents processus de communication du Conservatoire ainsi que consolider les contacts avec la presse et les médias

La communication est en évolution permanente. Il s'agira de mettre en valeur les événements créés par le Conservatoire mais aussi inciter les Panazolais à soutenir les spectacles à Panazol ou hors commune où se produisent les élèves et les professeurs.

- À développer : Valoriser une offre produite par la ville de Panazol à destination des citoyens. Reprendre un support culturel trimestriel en partenariat avec la Médiathèque pour coordonner l'offre culturelle de l'établissement avec les autres équipements de la collectivité. Promotion de l'offre pédagogique : rendre lisibles et compréhensibles les parcours proposés à destination des usagers. Création de nouveaux formats comme : « Raconter une histoire aux citoyens », avec par exemple des histoires hebdomadaires de la vie de l'établissement à travers ses actions, des actions et des rendez-vous ponctuels, des acteurs artistes, enseignants, créateurs, artistes présents dans l'établissement, des élèves qui s'investissent sur le territoire.

6. Mise en place de modalités de suivi et d'évaluation du projet d'établissement

Un bilan annuel devra être effectué afin de mettre en relation les actions réalisées avec les propositions et objectifs mis en avant dans ce document.

- À développer : Ce bilan pourra être réalisé conjointement par les acteurs concernés (direction, équipe pédagogique, services municipaux,) afin de permettre un avis circonstancié et précis.

Le conseil d'établissement sera le plus adapté aux échanges naissant de la présentation du bilan. Les éléments d'analyse associés aux propositions des participants permettront un suivi annuel pouvant donner lieu à l'approbation des modalités de mise en œuvre, ou, si nécessaire, à des réorientations éventuelles. Ces ajustements pourront alors faire l'objet d'avenants au projet, une fois validés par les instances compétentes.

CHAPITRE V

ANNEXES

- Conclusion Changer de temps...
- Projet : réfection de la salle Jean Cocteau

Conclusion : Changer de temps

Changer de temps...

Toute analyse et tout engagement sont inévitablement déterminés par la façon de regarder le passé et l'avenir, avec ou sans regret, avec ou sans espoir. Ils sont en revanche rendus impossibles par la confusion.

La crise des institutions, des politiques et des récits de la musique se confronte à ces oscillations. D'où l'importance de ce saut préalable à toute transformation qui est celui de la volonté de comprendre et de retrouver un pouvoir d'agir individuel et collectif.

Le contexte des dernières décennies a profondément impacté le paysage musical du fait de l'évolution de la composition de la population française, des goûts dans lesquels les groupes sociaux s'identifient, d'une mondialisation qui préfère la marchandisation des ressources culturelles au respect de la diversité et de la crise économique rampante qui creuse les inégalités.

Avec la dégradation considérable du paysage culturel consécutive aux mesures imposées face à l'épidémie, la transformation des institutions musicales est plus nécessaire que jamais. Elle doit conduire avec ardeur et exigence pour que les musiques du passé soient réactivées et partagées, pour que les musiques nouvelles nous animent et nous rassemblent, pour qu'elles soient l'occasion d'un travail d'interprétation de notre rapport à la nature où peuvent s'accorder les différences dans de nouvelles manières de se sentir et de nouveaux récits. Elle doit soutenir davantage la contribution des jeunes artistes à cet effort d'invention d'un monde nouveau.

Si la musique aide à ponser les plaies, elle peut aussi soutenir le désir d'un monde habitable, juste et fraternel.

Elle n'est pas un accessoire, mais bien une des dimensions essentielles de la vie commune.

Sylvie Prébier, 2021, « Réinventer la musique », p. 135

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DELIB90**

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **26/09/2024**

Objet : **Demande de renouvellement de classement du conservatoire et de présentation du projet d'établissement**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Domaines de compétences par thèmes - Culture**

Date de télétransmission : **01/10/2024**

Agent de transmission : **Carole DANCHE - MAIRIE**

Acte : **DELIB90_demande renouvellement de classement du conservatoire_presentation projet.pdf**

Annexes :

1 - **DELIB90_ANNEXE_Projet etablisement 2024-2030.pdf**

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20240926-DELIB90-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **01/10/2024**